LE TOCSIN
DES DEUX SANTÉS

FRAGMENTS SUR

L'HYGIÈNE ET L'ÉDUCATION

DU CORPS ET DE L'AME

PAR

EDOUARD RAOUX

Ancien professeur à l'Académie de Lausanne; docteur en philosophie; membre correspondant de l'Institut genevois; membre honoraire de la société coopérative d'éducation populaire de Milan et de la société promotrice des jardins d'enfants d'Italie; président de la société néographique suisse et étrangère du comité de la société d'hygiène de Lausanne, etc., etc.

LAUSANNE

LIBRAIRIE IMER ET PAYOT, RUE DE BOURG

et chez l'auteur, place Montbenon, 2

1878

TABLE

INTRODUCTION

Ce qui a fait sombrer tant de civilisations anciennes, c'est l'*oisiveté* des hommes libres et l'*esclavage des travailleurs*.

Ce qui sauvera la civilisation moderne, c'est la diminution du nombre des parasites, et l'accroissement progressif du nombre des travailleurs du bras et du cerveau.

Car ce double travail permettra de donner *à tous* le pain du corps et le pain de l'âme, qui manque encore à tant de millions d'hommes.

Et tout en faisant reculer devant elle, la *misère*, l'*ignorance*, la *superstition* et le *vice*, la richesse matérielle et morale, produit de ce travail, activera le développement harmonique de l'homme, c'est-à-dire l'*ascension* vers l'idéal terrestre et vers l'idéal où l'on entre par la porte du tombeau.

Mais pour que cette double activité de la matière et de la pensée soit féconde, il faut qu'elle soit assez forte pour résister aux assauts que lui livrent incessamment le *mal individuel*, le *mal social* et le *mal cosmologique*.

Il faut que le corps soit armé contre les hostilités incessantes de la nature extérieure, contre les crises et les orages de ses propres organes.

Il faut que l'âme ait à son service des sens aiguisés, des nerfs dociles, un cerveau résistant, capable de supporter, sans fléchir, le poids des durs labeurs et des méditations profondes.

Il faut, pour traverser victorieusement le grand champ de bataille de la vie, le

bouclier d'Hygie et la lance de Minerve [1].

Or, ces deux armes puissantes, si merveilleusement maniées par les anciens, défendent mal les hommes d'aujourd'hui contre les attaques, de plus en plus redoutables, de la nature extérieure, des maladies et des perversions sociales.

La santé physique est en décadence : le *nervosisme* et l'*anémie* envahissent; les désordres intellectuels, les fanatismes, les superstitions, les passions aveugles se multiplient. Les statistiques médicales, psychologiques et criminelles révèlent partout l'existence, et l'extension progressive de ce double mal, cause principale de tous ceux qui affligent la société contemporaine.

En présence de tous ces désordres, il n'était pas inopportun de sonner le *tocsin des deux santés*, dans ses deux foyers principaux; le toit conjugal et l'école, et de montrer comment ces désordres peuvent être efficacement combattus par l'*hygiène* et par l'*éducation*.

L'un des pères de la philosophie spiritualiste moderne, aussi ennemi du mysticisme que du matérialisme, le grand Descartes, a répété dans plusieurs de ses ouvrages, cette pensée profonde, trop oubliée de ses disciples :

« On se pourrait exempter d'une foule de maladies tant du corps que de l'esprit, si on avait assez de connaissances de leurs

[1] La mythologie grecque traduisit cette pensée féconde par l'ingénieuse unification de la fille d'Esculape et de la fille de Jupiter, sous le nom de *Minerve hygéenne*, qui avait un temple à Athènes.

causes, et de tous les remèdes dont la nature nous a pourvus...

» S'il est possible de trouver quelque moyen qui rende communément les hommes plus sages et plus habiles qu'ils n'ont été jusqu'ici, je crois que c'est dans la médecine qu'il faut le chercher... » (1)

Ajoutons avec Leibnitz qu'il faut aussi chercher ce reméde dans l'éducation, car une médecine préventive ou thérapeutique intervenant *trop tard*, se priverait de ses meilleures et de ses plus sûres victoires sur le mal.

Ce mot *trop tard* fut un trait de lumière pour le génie de Fröbel, qui redescendit successivement tous les échelons de la vie, depuis le vieillard et l'adulte que cherchait à guérir son père, médecin des âmes, jusqu'au jeune homme, à l'enfant et au nourrisson.

Mais Fröbel arrêta *trop tôt* son principe de regression. Il n'accorda pas une place suffisante à l'*éducation antérieure à la naissance*, et garda le silence sur les *causes congéniales* du bien et du mal, dans les deux domaines de la physiologie et de la psychologie.

C'est pour attirer l'attention des éducateurs et des parents sur ces questions importantes que nous avons rapproché, dans ce recueil, quelques fragments relatifs aux deux hygiènes, et à l'éducation intégrale antérieure à la naissance.

Ecrits à des époques plus ou moins

(1) Traité de l'homme et traité de la méthode. La médecine dont parle ici Descartes, n'était pas assurément celle de Louis XIV et du *Ma-*

éloignées et dans des circonstances très différentes, ces fragments et les aphorismes qui les accompagnent, présentent des diversités de ton, de genre et de style qui ne laisseront pas que de surprendre certains lecteurs, et probablement de provoquer les critiques des amis de l'*unité* littéraire.

Mais, eu égard à l'unité de but qui relie tous ces fragments, et à la pensée fondamentale qui les a inspirés, ces différences de ton et de style ne nous ont paru présenter aucun inconvénient appréciable.

Nous y avons même trouvé de réels avantages au point de vue de la *variété*. Nous avons donc conservé à ces fragments leur forme primitive.

Lorsqu'on se propose de vulgariser des idées qui relèvent, plus ou moins, du domaine des sciences et de la philosophie, il importe beaucoup de bannir les abstractions, la sécheresse et la monotonie, et de recourir à l'esthétique, pour semer quelques fleurs dans des sphères où elles n'abondent pas. Il faut rendre le vrai et le bien aussi *attrayants* que le beau, toutes les fois que la chose est possible, et se garder toujours, selon la judicieuse recommandation de Montaigne , de planter la sagesse au sommet d'un mont rabotteux et

lade imaginaire. C'était évidemment l'hygiène préventive et thérapeutique, que l'école moderne a baptisée du nom grec de *physiatrie* (PHUSIS, nature, et IATREÔ, je guéris), c'est-à-dire guérison par les agents naturels, tels que l'air, l'eau, les aliments, les boissons, la lumière, l'électricité minérale et animale, etc.

inaccessible, en dédaignant les routes ombragées et doux-fleurantes.

Comme l'a fort bien dit Töpffer, la *gravité chronique* est très loin d'être un signe d'esprit et de profondeur. Ceux qui croient faire preuve de l'un et de l'autre, voire même de génie, en semant des pavots dans leurs livres, ou en trouvant au-dessous de leur dignité de lire les ouvrages dépourvus de solennité narcotique, sont parfaitement libres de ne pas ouvrir celui-ci, ou même de le dénigrer sans l'avoir lu, s'ils sont de la famille de ceux qui se vengent de leur stérile nullité en aboyant aux jambes de ceux qui marchent et de ceux qui produisent.

Tout ce qu'ambitionne l'auteur de ces fragments, c'est qu'ils puissent servir, en quelque mesure, la cause du progrès et du bien public.

Lausanne, mai 1878.



UTILITÉ DE L'HYGIÈNE

pour

PRÉSERVER ET POUR RÉTABLIR

la santé physique et la santé morale

Séance de la Société d'hygiène de Lausanne du 17 juin 1875

Comme introduction naturelle au sujet qui devait être traité dans cette séance, on donne d'abord lecture d'une pétition rédigée par le comité et demandant à l'autorité supérieure :

« 1° Qu'un cours spécial d'hygiène suffisamment développé soit donné désormais aux élèves de l'école normale ;

» 2° Que des mesures soient prises pour que les notions d'hygiène que l'instituteur aura acquises, soient communiquées sous la forme la plus convenable et la plus pratique, à ses écoliers. »

Cette pétition circule dans la salle et réunit une cinquantaine de signatures.

M. le professeur Raoux prend ensuite la parole et appelle l'attention de l'assemblée sur les deux questions suivantes :

A quoi sert l'hygiène ?

Quels sont les moyens d'en vulgariser la pratique et la théorie ?

I

Il n'y a qu'un seul moyen de savoir à quoi l'hygiène peut être utile : c'est de

s'enquérir de ce qu'elle est, c'est-à-dire de son but, de son objet, de son domaine et de sa portée individuelle et sociale.

Sur ces divers points, le public, même cultivé, est loin de posséder des idées claires et précises, vu le silence presque universel des écoles, des livres, des journaux, des conversations privées, au sujet des *causes de la santé*, des *causes de la maladie*, et des moyens que fournissent l'expérience et la science pour favoriser les unes et pour combattre les autres.

En s'adressant à un auditoire éclairé, il suffira de lui présenter une *définition intégrale* de la science et de l'art hygiéniques, et de le rendre attentif au nombre et à la portée des idées qu'elle contient.

Voici cette définition, condensée dans le plus petit nombre possible de mots :

L'hygiène est la science des causes physiques et morales de la santé et de la maladie, en nous et hors de nous, et l'art de nous placer sous l'influence des premières, de prévenir et de combattre les secondes.

Pour qui voudra les chercher, le but, l'objet, le domaine, la portée et l'utilité de l'hygiène se trouvent compris et clairement indiqués dans cette définition, ainsi que le plan le plus rationnel à suivre pour l'étudier et pour l'enseigner.

Contentons-nous aujourd'hui de répondre aux deux questions posées et de rechercher d'abord à quoi peut servir l'hygiène.

Le créateur a doué l'homme de la nature, ainsi que les animaux, d'un *instinct* spécial et d'une *force médicatrice* qui suffisent, en général, pour leur faire rechercher les causes de la santé, pour leur faire

éviter les causes des maladies, et souvent pour les guérir sans aucune intervention de l'art ou de la science.

Mais il est bien loin d'en être ainsi dans la vie dite civilisée, où l'ignorance, le préjugé, la tradition, le caprice, la mode, la spéculation, le charlatanisme diplômé ou non, et toutes les passions du corps et de l'âme semblent s'être concertés pour accumuler toutes les causes morbides, et pour éloigner ou pour tarir toutes les sources de la santé physique et de la santé morale.

Aujourd'hui, il faut que la science et l'art interviennent pour démêler cet enchevêtrement de bonnes et de mauvaises influences, et pour venir en aide à la force vitale dans sa double lutte avec les forces aveugles de la nature, et avec les conditions anti-hygiéniques de la civilisation contemporaine.

1° Le premier service que nous rend sous ce rapport l'hygiène scientifique, c'est de nous faire connaître, non-seulement le nombre, la nature et la portée individuelle et sociale des diverses *causes de santé*, mais encore de nous expliquer le comment et le pourquoi de leur action, et par conséquent de les fixer dans notre mémoire par des liens rationnels.

Parmi ces causes, qui sont physiques ou morales, intérieures ou externes, individuelles ou sociales, l'hygiène signale particulièrement celles qui viennent en aide à la force vitale en provoquant une *expansion physiologique* très favorable au maintien de la santé, comme l'*air pur*, le *soleil*, les *soins de la peau*, l'exercice ou l'activité

physique, la sobriété, le régime tiré du règne végétal, les *effluves matinales*, les attractions et les courants du *magnétisme* minéral et animal, le *calorique* naturel et artificiel, la *gaîté*, les *sentiments expansifs*, etc.

2° En nous faisant connaître les causes de la santé, l'hygiène nous signale par cela même les *causes de maladies* correspondantes, causes auxquelles elle ajoute le long catalogue de celles qui sont dues à notre fausse civilisation et à notre genre de vie en contradiction avec les lois de la nature.

C'est ainsi qu'elle nous avertit des dangers que font courir à notre santé et quelquefois à notre vie :

L'air confiné, impur, chargé de miasmes et d'émanations (poussières, fumée, tabac) ;

Le défaut ou l'insuffisance d'exercice corporel ;

L'habitation de maisons privées de soleil ;

La négligence des soins de la peau (malpropreté, etc.) ;

Les veilles prolongées et le lever tardif ;

Les vêtements gênant la libre circulation du sang, de la lymphe et de l'agent nerveux (corsets, ceintures, cravates, jarretières, etc.)

Les aliments et les boissons altérés, impurs ou sophistiqués ; l'abus et souvent le simple usage de la nourriture animale et des boissons alcooliques ;

La suppression de la transpiration proprement dite ou de la transpiration insensible ;

La tristesse, le chagrin, la haine, la colère et toutes les passions concentriques;

Les études prématurées et les travaux intellectuels en disproportion avec les forces corporelles et cérébrales, les veilles prolongées, etc.;

3° L'hygiène ne sert pas seulement à maintenir et à *développer la santé* et à *prévenir les maladies*, elle est encore d'une utilité incontestable pour en *traiter* un grand nombre avec succès.

Cette *puissance thérapeutique* est généralement ignorée et souvent contestée, et il est certain que les médecins et les pharmaciens se donnent peu de peine pour en convaincre leurs clients

Rien n'est plus vrai cependant et les docteurs en fournissent universellement la preuve en ne se servant guère que de l'hygiène pour se traiter eux-mêmes ou pour traiter leur famille.

Si l'on veut bien réfléchir à ce qui a été dit précédemment, on comprendra sans peine comment la santé, perdue sous l'influence de *causes morbides*, peut reparaître peu à peu par l'éloignement de ces causes, et en se plaçant sous l'action bienfaisante des *diverses causes naturelles de santé*.

Ceux qui conserveraient encore des doutes sur cette vertu curative des agents de l'hygiène, les verront promptement disparaître à la lecture des ouvrages qui ont été écrits sur la matière, par d'éminents praticiens.

Nous mentionnerons seulement ici le *Traité d'hygiène appliqué à la thérapeutique*, par le Dr Barbier; la *Gymnastique médicale du Dr Londes; l'Hygiène alimentaire* du Dr

Fonssagrives, et surtout *le Traité d'hygiène thérapeutique* du Dr Ribes, ancien professeur à l'école de médecine de Montpellier.

Dans ce remarquable volume de plus de 800 pages, le Dr Ribes passe en revue le long catalogue des maladies que l'on peut guérir ou atténuer, sans aucune intervention de la pharmacie, par la seule puissance curative et palliative du *régime* alimentaire, de l'*air*, de l'*eau*, des *sécrétions* et des *excrétions*, de l'*exercice*, des *sensations* agréables, de la variété des travaux intellectuels, des idées religieuses, de la philosophie et de tous les moyens physiques ou moraux, individuels ou sociaux, fournis par la science et par l'art hygiéniques[1].

4° Quand l'hygiène ne peut pas triompher du mal, soit parce qu'on a trop tardé à l'attaquer, soit parce qu'il est incurable de sa nature, elle parvient presque toujours à l'*atténuer* au double point de vue de la douleur et de la gravité.

La médecine traditionnelle produit trop souvent l'effet contraire, en vertu de son principe des *dérivatifs* qui lui fait combattre une maladie naturelle par une maladie

(1) L'hygiène thérapeutique s'est surtout développée en Amérique, en Angleterre et en Allemagne, sous le nom de *physiatrie* ou de *médecine naturelle*. Voir les ouvrages des docteurs Graham, Alcott, Trall, Lambe, John Smith, Paul Niemeyer, Henri Franke, Théodore Hahn, Dock de Saint-Gall, etc. Il existe aussi un certain nombre d'établissements où les malades sont traités par les seuls agents de l'hygiène, notamment à St-Gall, en Suisse. Voir la *physiatrie* du Dr Dock, conférence faite à Lausanne, en 1876, et hygiène de la peau (1878).

artificielle (*allopathie*, allos, autre, et pathos, douleur), ce qui augmente à la fois le mal et la douleur.

En replaçant l'organisme sous des influences favorables, l'hygiène vient en aide à la *nature médicatrice*, qui, si elle ne peut remporter une victoire complète, fait essuyer à l'ennemi des pertes plus ou moins considérables.

5° Enfin, lorsque l'hygiène a échoué dans la *guérison* et dans l'*atténuation* d'une maladie, elle en *enraye* souvent les progrès en l'arrêtant sur la pente où les lois de la pathologie la font naturellement glisser. Elle rend le désordre *stationnaire* pendant un temps quelquefois très long, préservant ainsi le patient d'une aggravation redoutable ou d'un dénouement fatal.

Sans prétendre que l'allopathie ne produise jamais ce résultat, il est certain que le mal factice avec lequel on attaque le mal naturel s'y *ajoute* plus d'une fois, au lieu de le détruire.

6° En vertu des rapports étroits et trop méconnus qui unissent la santé *physiologique* et la santé *psychologique*, tout ce qui favorisera la première aura un heureux retentissement sur la seconde.

Ainsi en préservant et en développant la santé ; en prévenant, guérissant ou atténuant les maladies du corps, l'hygiène favorisera l'épanouissement normal de toutes les facultés de l'âme et combattra, avec plus ou moins de succès, les désordres intellectuels et moraux.

Les anciens, (prêtres et médecins) étaient plus habiles que les modernes dans l'art de traiter les désordres de l'âme par les agents

hygiéniques, témoin les nombreuses prescriptions des lois religieuses, et les ouvrages de médecine que l'histoire a conservés.

On commence cependant à se préoccuper de cette *thérapeutique physico-morale* qui est certainement destinée à un grand avenir[1].

En présence des nombreux bienfaits que l'hygiène pourrait répandre dans toutes les classes de la société, on s'étonne, à bon droit, de l'indifférence et de l'incurie universelles à l'endroit de sa vulgarisation dans le double domaine de la théorie et de la pratique.

Ce ne sera pas, en effet, un des moindres étonnements des générations futures d'apprendre que le XIXe siècle, si fier de sa civilisation, possédait des Ministères des travaux publics, de la guerre, du commerce, de l'industrie, de la marine, etc., et n'avait pas eu l'intelligence d'en créer un pour la *santé publique*, c'est-à-dire pour la condition indispensable du double travail du corps et de l'esprit, condition de tous les autres progrès.

Nos descendants ne seront pas moins étonnés d'apprendre que tous nos hommes les plus experts en matière d'hygiène avaient *intérêt à empêcher sa vulgarisation*, puisqu'ils vivaient de nos maladies. Ils ne comprendront pas que nous n'ayons pas

---

(1) Voir l'hygiène thérapeutique du Dr Ribes; l'art de perfectionner l'homme par Viret ; la médecine des passions, par le Dr Descuret ; la Thalysie, de Gleizès ; les ouvrages du Dr Graham, etc.

eu l'intelligence d'*intéresser* au contraire le corps médical à répandre les connaissances hygiéniques, en le faisant rétribuer par l'Etat, c'est-à-dire en le payant généreusement pour veiller à la préservation et au développement de la santé publique, au lieu de laisser son budjet dans une déplorable dépendance du nombre et de la durée des maladies.

En attendant que l'excès du mal, c'est-à-dire la dégénérescence progressive de la santé physique et de la santé morale, ait provoqué l'examen et l'application de ces deux importantes réformes, voici quelques moyens de propagande hygiénique actuellement réalisables dans tous les pays :

1° Introduction de l'hygiène privée et publique dans les *programmes* de toutes les écoles; examens obligatoires, et mise en pratique de ses prescriptions dans la disposition et l'aménagement des classes.

2° Protection de la santé publique par des *lois* et par des *règlements* de police en nombre suffisant, et surveillance de leur exécution par les autorités relevant de l'Etat et des communes;

3° Création de *sociétés d'hygiène* dans tous les centres de population, sociétés faisant donner des cours, des conférences, publiant des brochures à bon marché, et créant des bibliothèques populaires, comme la capitale du canton de Vaud vient d'en donner l'exemple;

4° Intervention plus fréquente et concours plus actif de la *presse* dans tout ce qui se rattache à la santé privée ou à la santé publique.

Les journaux du continent seraient mieux

inspirés, à l'exemple de leurs confrères de l'Angleterre et de l'Amérique, s'ils ouvraient moins parcimonieusement leurs colonnes aux questions de cet ordre, et s'ils leur accordaient une modeste partie de la place qu'ils prodiguent aux discussions stériles ou aux futilités plus ou moins morales de la chronique et des feuilletons.

Quels services, en effet, ne pourraient-ils pas rendre à la santé publique, en attirant fréquemment l'attention sur l'hygiène des *habitations*, des *aliments* et des *boissons*, des *vêtements*, des diverses *professions*, des *écoles* aux divers âges, des *saisons*, des différents *climats*, etc. ?

Que tous les hommes qui ont du loisir aient la bonne inspiration de consacrer quelques unes de leurs heures, perdues souvent dans une stérile et pénible oisiveté, à l'étude et à la propagation de l'hygiène, afin de pouvoir, avant de quitter ce monde, se rendre le précieux témoignage d'avoir fait quelque chose pour le bien physique et pour le bien moral de leurs semblables.

MALADIES
PHYSIQUES ET MORALES

CAUSÉES OU PROPAGÉES

par les désordres biologiques, par les mariages que proscrit l'hygiène, et par le célibat [1]

Notre siècle parle avec orgueil de son agriculture, de son horticulture, de sa pisciculture, de son apiculture, etc.

Il n'a pas encore songé à la *puériculture*, mot qui ne se trouve pas même dans ses dictionnaires.

Le temps, l'argent, le travail, la patience ne lui coûtent rien quand il s'agit du perfectionnement des races bovine, ovine, chevaline, asine et porcine. Mais tout lui manque lorsqu'il n'est question que de la *race humaine*.

S'inquiéter du plus sot animal de la création! Pour qui prenez-vous les philanthropes et les membres des sociétés d'utilité publique?

Il faudra bien cependant s'occuper un jour de cette race délaissée, car si notre siècle ne rougit pas de cet abandon, auquel la postérité se refusera de croire, le mal y fait de tels ravages et de tels progrès, qu'on sera bien forcé d'accorder aux *en-*

---

(1) Une partie de ce travail a été exposée, par l'auteur de ces lignes, dans une séance de la Société d'hygiène de Lausanne (13 mars 1875).

fants une partie de l'attention et des millions que l'on prodigue aujourd'hui à l'amélioration des tubercules, des vignobles, des vaches laitières, des étalons et des taureaux !

Il est démontré en effet, par l'observation la plus vulgaire, comme par les relevés statistiques et par le témoignage de tous les médecins, que la santé publique est en décadence et que la race humaine glisse sur la pente d'une dégénérescence progressive, au physique et au moral.

Les sources et les affluents de ces deux fleuves pathologiques sont évidemment très multiples. Mais il est plusieurs de ces sources auxquelles on n'accorde que peu ou point d'attention, et qui sont cependant les plus importantes.

Ces causes prépondérantes du double mal qui envahit la société contemporaine sont les *causes congéniales*, ainsi que les *unions*, les *mariages* et les *célibats condamnés par l'hygiène*.

Un volume suffirait à peine pour exposer en détail toutes ces causes et toutes leurs conséquences pathologiques, soit pour le corps, soit pour les facultés intellectuelles, morales, esthétiques et religieuses.

Contentons-nous ici d'une rapide esquisse.

1° Les *désordres biologiques* avant, pendant et après l'éclosion de la puberté, chez l'un et l'autre sexe, sont les plus grands pourvoyeurs des hôpitaux, des maisons d'aliénés, des bagnes et des cimetières.

C'est une gangrène qui s'étend de l'école au foyer, de l'adulte à l'enfant, de la maison à l'atelier, de la ville au village, et

qui fait incessamment reculer devant elle la double vie humaine, en inoculant lentement la mort aux organes, aux nerfs et au cerveau. Qu'il nous suffise d'avoir montré au lecteur la porte de ce lugubre édifice. S'il se sent le courage d'y pénétrer, les guides ne lui manqueront pas, surtout parmi les médecins.

Traversons donc ces marais fangeux, et arrivons sur un terrain où l'on puisse poser le pied et prendre la plume.

Car ces instructions et ces révélations délicates au sujet de cette gangrène du corps et de l'âme, ne doivent se faire qu'oralement, par des médecins revêtus de la triple autorité de l'âge, de la science et d'une irréprochable moralité. (*)

En attendant que cette importante initiation ait lieu d'une manière suffisante, dans l'éducation privée et publique; en attendant que l'excès du mal, qui grandit chaque jour, ait contraint l'attention publique de se fixer sur cette plaie redoutable de notre temps, donnons quelques indications utiles au sujet des mariages condamnés par l'hygiène.

1° Mariages prématurés.

Dans les climats tempérés comme la France, la Suisse, l'Italie septentrionale, la Belgique, etc., la science actuelle considère comme prématurées les unions anté-

---

(*) Pour l'initiation des jeunes filles et des femmes mariées, l'intervention des docteurs du sexe féminin, dont le nombre s'accroît chaque jour, serait bien préférable.

rieures à l'âge de 20 ans pour la femme, et de 25 ans pour l'homme, (1) attendu que l'accroissement de leurs corps n'est point terminé avant ces deux époques.

En autorisant le mariage à 12 ans pour les filles et à 14 ans pour les garçons, comme cela avait lieu avant la révolution française, ou un an plus tard d'après la loi de 1792, ou enfin à 15 ans pour les filles et à 18 ans pour les garçons (code civil français), les législateurs se sont donnés un brevet d'une parfaite ignorance hygiénique, et ce qui est bien autrement grave, ont porté une atteinte profonde à la santé publique.

Car on ne peut attendre de ces unions anti-biologiques que l'épuisement ou la mort prématurée pour le mari ; les fausses couches, les maladies organiques et l'anémie pour la femme ; l'étiolement, les diathèses scrofuleuse et tuberculeuse, le rachitisme, les affections nerveuses, les monstruosités, etc., etc., pour les malheureux enfants qui en résultent.

Quand l'étude de l'hygiène sera obligatoire dans toutes les écoles, il ne se rencontrera plus d'assemblée législative capable de mettre aussi tranquillement le pied sur la gorge de la physiologie.

2° Mariages tardifs.

La loi garde ici le silence et elle fait bien ; mais les médecins, les hygiénistes

---

(1) Voir Flourens, Devay, Beaunis (1876), Kuss et Duval (1876), Bourgeois (1877), Fonssagrives, Gustave Lebon, Jeannet, etc.

et les moralistes instruits dans les sciences anthropologiques ne devraient jamais se taire.

Leur premier devoir serait au contraire de saisir toutes les occasions pour signaler les dangers physiologiques et psychologiques de ces sortes de mariages, dangers moindres pour les conjoints que ceux des unions prématurées, mais tout aussi redoutables pour la santé physique et intellectuelle des enfants.

« A leur naissance, dit le Dr Devay, ces » enfants sont moissonnés, ou s'ils survi- » vent, ils offrent des signes d'une préco- » cité de mauvaise augure, puisqu'elle an- » nonce une vieillesse hâtive, une vie qui » n'aura ni jeunesse ni âge adulte, et qui » s'éteindra sans avoir acquis son dévelop- » pement. »[1]

Le Dr Devay considère comme tardifs les mariages qui ont lieu, pour la femme, après l'âge de 45 à 47 ans, et pour l'homme, après sa 52e année.

3o Mariages discordants.

« J'appelle ainsi, dit le Dr Fonssagri- » ves, les mariages dans lesquels existe » entre les conjoints un trop grand écart » d'âge. Les inconvénients *hygiéniques* de » ces mariages sont corroborés par des in- » convénients *moraux* de plus d'une sorte.

---

[1] Page 164 du traité de l'*hygiène des familles*, vrai catéchisme des époux, qui ne devrait manquer dans aucun ménage soucieux de sa santé et de celles des générations futures.

» Aussi trouverions-nous légitime, à la
» rigueur, qu'une entrave légale s'oppo-
» sât à des unions semblables, qui violent
» le vœu de la nature, et qui ne peuvent
» rien promettre de bon, ni à ceux qui
» les contractent, ni à leur descendance[1].»

Le théâtre et le roman ont suffisamment exploité la mine des péripéties plus ou moins dramatiques des unions de cette espèce, pour qu'il soit nécessaire de rappeler ici les naufrages auxquels s'exposent la jeunesse et la vieillesse qui entreprennent de traverser, dans la même barque, la mer orageuse de la vie.

Disons seulement que les enfants *illégitimes* et les enfants *naturels* sont généralement *inférieurs*, au double point de vue de la santé physiologique et de la santé psychologique, point sur lequel nous reviendrons[2].

4. Mariages entre sujets possédant le même tempérament.

Un tempérament prononcé (sanguin, bilieux, nerveux, lymphatique, etc.) étant déjà un commencement d'atteinte portée à la grande loi de l'*harmonie* des orga-

---

(1) *Entretiens familiers sur l'hygiène*, autre livre excellent qui devrait se trouver dans la bibliothèque de toutes les familles et de toutes les écoles.

(2) Pour les influences maternelles en général, voir les ouvrages des Drs Devay, Prosper Lucas, Michel Lévy, etc., et l'ouvrage instructif de M. de Frarieres (Education antérieure, 1862).

nes et des fonctions, loi qui constitue la santé, on comprend sans peine comment l'addition de ces deux prédominances organiques ou fonctionnelles doit rapprocher leurs produits de ce qu'on appelle l'imminence morbide, et par conséquent de la *maladie* elle-même.

Que l'on se garde bien, dit le Dr Fonssagrives, d'unir deux tempéraments lymphatiques ou deux tempéraments nerveux, car dans le premier cas on sémerait les scrofules, et dans le second les névroses.

Il convient, dit le Dr Fleury, de croiser le tempérament sanguin avec le tempérament lymphatique et le tempérament nerveux.

Cet art des croisements hygiéniques se compliquant de la question des maladies *héréditaires*, il sera utile, dans certains cas, de recourir aux lumières d'un médecin compétent.

5° Mariages consanguins

Ici les médecins ne sont pas tous d'accord. Mais le *miracle de l'unanimité* ne ne doit pas plus se chercher dans les corps médicaux que dans les corps théologiques, et une imposante majorité de témoignages désintéressés et compétents, doit amplement nous suffire.

C'est à ce titre que nous mentionnerons les autorités suivantes. Ecoutons d'abord le Dr Devay :

« Sur 39 cas de mariages entre oncles et » nièces, tantes et petits-neveux, et cou- » sins germains, 8 ont été stériles, 4 ont » engendré des enfants scrofuleux, mois-

» sonnés à la fleur de l'âge et dont aucun
» n'a dépassé 14 ans. Le dernier a mis au
» jour un rejeton vivace, mais affligé d'une
» espèce de lèpre dégoûtante. » Nous trouvons ensuite un enfant épileptique, des enfants morts hydrocéphales ou dans les convulsions, etc., etc.

« Sur 121 mariages consanguins, il y a
» eu 22 cas de stérilité, 17 d'avortement,
» 17 de *polydactilie* ou de doigts et d'or-
» teils surnuméraires, 6 de *pieds-bots*, un
» d'*anencéphale*, 2 cas de bec de lièvre,
» un de *spina bifida*, etc., etc. » (p. 256-259.)

« M. Perrin a constaté que dans l'éta-
» blissement des *sourds-muets* de Lyon, le
» quart au moins de ces infortunés est le
» fruit de mariages consanguins, et il en
» est de même dans la maison des incura-
» bles d'Ainay. »

« Sur 34 mariages consanguins, dont 28
» entre cousins au premier degré, et 6 entre
» cousins au deuxième degré, M. Bemiss,
» médecin américain, a compté 192 enfants,
» dont 58 sont morts peu de temps après
» la naissance (phthisie, convulsions, hy-
» drocéphalie) ; 46 bien portants ; 32 mal
» constitués, 23 scrofuleux, 4 épileptiques,
» 2 aliénés, 2 muets, 4 idiots, 2 aveugles,
» 2 difformes, 5 atteints d'albinisme, 6
» ayant la vue faible, un atteint de chorée,
» et 9 sur le compte desquels on n'a pu
» obtenir aucun renseignement. »

Sur 95 enfants provenant de 17 mariages consanguins, le docteur *Howe* a trouvé 44 idiots, 12 scrofuleux, un sourd et un nain. 37 seulement étaient indemnes.

Le docteur écossais *Mitchell* insiste

beaucoup sur les désordres psychologiques ou les maladies mentales. Sur 101 idiots, issus de mariages consanguins, il a trouvé 42 cas provenant d'unions entre cousins-germains ; 35 de cousins au deuxième degré, et 24 de cousins au troisième degré.

Le docteur *Ménière* est arrivé à des résultats analogues dans son étude spéciale des crétins de certaines vallées de la Suisse.

Envisageant le sujet sous un point de vue plus général, le docteur Michel Lévy, dont le nom fait autorité dans la science hygiénique, s'exprime ainsi : « On peut lire dans la Bible la longue série de prohibitions que Moïse oppose au mariage jusqu'au troisième degré de parenté. La loi civile ne les ayant pas reproduites, c'est une des *causes actives de la décadence physique et intellectuelle des populations.* » II. 744.

Cette thèse est encore démontrée par le docteur *Godwin*, à propos des familles patriciennes de Berne ; par le docteur Rillet, au sujet des mariages consanguins à Genève ; par le docteur Devay, à propos des grands d'Espagne et des patriciens de Venise, par le Dr Gubian, de Lyon, etc., etc.

6° Mariages entre sujets débiles ou atteints de maladies contagieuses et de maladies héréditaires.

a) S'il est des cas de débilité fonctionnelle qui s'amendent ou même qui se guérissent chez l'un des conjoints, sans por-

ter atteinte à la santé de l'autre, ces cas sont trop peu nombreux pour les opposer à la règle générale qui consiste dans une *aggravation* du mal, une *contagion* fréquente entre les époux et une très grande probabilité de *transmission aux enfants*, si l'union n'est pas stérile.

Voilà sans doute assez de bonnes *raisons* pour légitimer, dans ces circonstances, l'abstention du mariage.

Quant aux maladies proprement dites qui peuvent se transmettre d'un époux à l'autre ou à leurs descendants, il ne sera pas inutile d'en citer ici quelques-unes.

b) Parmi les cas pathologiques transmissibles entre les conjoints, les médecins mentionnent:

La phthisie pulmonaire, les affections scrofuleuses, dartreuses et siphylitiques, et un état morbide général, que le Dr Devay appelle « un *empoisonnement lent*, une » empreinte maladive dont on ne saurait » bien caractériser la nature, mais qui se » rapproche des affections consomptives. » (p. 242.)

Sauf les cas d'intervention criminelle, il ne faut pas chercher ailleurs l'explication de ces *veuvages répétés*, qui attirent l'attention sur certains hommes faisant une consommation surprenante de femmes légitimes, et sur certaines femmes desquelles on peut en dire autant à l'endroit de leurs maris.

c) L'*hérédité morbide* est l'une des lois les plus navrantes de l'économie humaine, car elle frappe souvent avec une sorte de fureur sur des êtres innocents, tout en épargnant les coupables, et elle n'est point

compensée par une hérédité proportionnelle dans *le bien.*

Plusieurs législations anciennes,[1] souvent beaucoup plus morales que les nôtres, atténuaient les effets de ces déplorables transmissions, par des interdictions positives. Aujourd'hui, que l'on tend à supprimer tous les *garde-fous*, comme si l'humanité ne se composait que de sages, il faut chercher la préservation sociale dans la diffusion des connaissances, pour la question qui nous occupe, comme pour toutes les autres.

Voici donc le lugubre catalogue des maladies que des parents ignorants, légers ou coupables, peuvent transmettre à leur descendance :

Les scrofules, le cancer, la goutte, le rhumatisme, les maladies des voies urinaires, les affections dartreuses et herpétiques, les maladies contagieuses, la syphilis, la phthisie, les désordres nerveux (névroses et névralgies); l'idiotisme, diverses monomanies, l'aliénation mentale, etc., etc.

Michel Lévy y ajoute des cas de tératologie surprenants, comme le bec de lièvre, la polydactilie aux pieds et aux mains, les hernies, les mutilations accidentelles, etc.

« L'hérédité morbide, dit le Dr Fonssagrives, engendre ce qu'on appelle du nom douloureux de *maladies de famille.* Elle

---

[1] Indous, Chinois, etc.

[2] Voir Prosper Lucas, Burdach, Piorry, Marc, Devay, etc., et notamment le *Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales*, par le docteur Morel, 1857.

est d'autant plus redoutable, qu'aux autres modes ordinaires de la transmission héréditaire, elle en joint un nouveau : l'*hérédité par métamorphose* , c'est-à-dire qu'une maladie existant chez l'un des conjoints, peut, en passant par la génération, se transformer en une autre maladie...

» Telle est la triste fécondité des unions maladives. » (Entr. fam., p. 36.)

Cette fécondité pathologique dépasse, hélas ! les limites de l'organisme, car elle s'étend à la transmission des désordres, des vices et des maladies de l'âme comme le démontrent les statistiques de l'*hérédité criminelle*.

7° Les désordres dont il vient d'être question, sont loin d'épuiser le triste catalogue des maladies physiques et morales dont ils sont la cause chez les parents et chez les enfants. Ce n'est pas ici le lieu de compléter cette affligeante énumération; mais nous renvoyons le lecteur aux ouvrages d'hygiène déjà cités, notamment à ceux des docteurs Devay, Michel Lévy, Prosper Lucas, Hufeland, Seguin, Bourgeois et Morel, et nous leur promettons d'avance une abondante récolte d'utiles indications et de sages conseils

Rappelons seulement ici un des nombreux enseignements renfermés dans la mythologie grecque. Il y est dit que Vulcain, boiteux et difforme, était fils de Vénus et de Jupiter *enivré de nectar*. Le père seul était ici en cause, mais le poète aurait pu renverser les rôles, et même assigner deux causes, au lieu d'une, à cette célèbre dégénérescence.

L'extension croissante des excès alcoo-

liques et de l'ivrognerie chronique dans toutes les classes de la société, explique le nombre toujours plus grand des malheureux qui naissent ou qui ne tardent pas à devenir maladifs, anémiques, infirmes, faibles d'esprit ou idiots.

8° Enfants illégitimes.

Qu'ils soient nés hors mariage (enfants naturels) ou sous la protection inconsciente de l'état civil (enfants adultérins), ces malheureux produits du vice et de la débauche, portent trop souvent l'empreinte de leur triste origine.

Les statistiques médicales de tous les pays ont constaté en effet une infériorité marquée des *enfants trouvés*, au double point de vue physiologique et psychologique. Les cas d'anémie, de rachitisme, de mauvaise constitution, d'anomalies, d'infirmités, de désordres nerveux, de maladies congéniales et de morts prématurées, y sont notablement plus nombreux que chez les enfants nés dans les conditions voulues par la loi et par la morale.

Ces douloureux résultats trouvent, du reste, une explication toute naturelle dans l'émotion, la crainte, le remords et les diverses passions qui ont plus ou moins agité et tourmenté l'âme des deux coupables, ainsi que dans les manœuvres auxquelles recourt quelquefois la mère pour dissimuler sa faute le plus longtemps possible (constriction dangereuse des vêtements, aliments suspects, etc.), ou pour en faire disparaître les traces (tentatives d'avortement ou demi-infanticides).

Les causes de ce nombre alarmant et constamment progressif des enfants illégitimes [1] sont multiples; énumérons-en rapidement quelques-unes.

1° Le *célibat* doit être placé ici en première ligne, et il n'est pas nécessaire d'en demander une démonstration à la statistique. La plus simple réflexion suffit pour le comprendre. On n'a qu'à reporter sa pensée sur les villes de garnison, où les célibataires abondent, et à comparer les pays dans lesquels le mariage est interdit au clergé régulier et séculier [2], avec ceux

---

[1] D'après le Dr Descuret, (médecine des passions) le nombre des enfants *naturels*, qui était en France de 58,000 en 1818, était de 70,000 en 1827, et de 74,000 en 1835. La moyenne annuelle, de 1817 à 1840, a été de 69,416, et le nombre total des enfants naturels nés pendant cette période de 24 ans a été de 1,666,005. Le chiffre des enfants *adultérins* étant bien autrement élevé, on devra ajouter à ce million et demi plusieurs autres millions, pour se faire une idée du nombre des malheureux que la débauche jette dans la société seulement pendant la durée d'une génération.

Quelle effrayante addition à la fin de chaque siècle !

[2] En 1874, M. Morin évaluait à 280,000 le nombre des *célibataires ecclésiastiques* de la France, soit environ 40,000 prêtres, 40,000 moines et frères et 200,000 religieuses.

En y ajoutant les cent cinquante à deux cent mille hommes de son *armée permanente* et les *célibataires civils* de l'un et de l'autre sexe, on arrive au chiffre de plusieurs millions, pour la France seulement.

Quel total fournirait l'addition de ces trois classes de célibataires en Europe et sur les autres continents ?

dans lesquels le célibat ecclésiastique est une exception.

Mais ce que la plupart des célibataires ignorent, et ce qu'il serait fort utile de leur apprendre, c'est que tout en propageant le mal autour d'eux, ils se font aussi beaucoup de mal à eux-mêmes.

Ainsi, au point de vue de la *longévité*, qui se lie très étroitement à la *santé* générale, il est constaté que de 25 à 45 ans, la mortalité des célibataires du sexe masculin est notablement plus élevée que chez les hommes mariés (rapport de 28 à 18 pour cent).

Le nombre des survivants à l'âge de 42 ans est de 78 sur cent, pour les hommes mariés, et seulement de 40 pour les célibataires ; à 60 ans, 78 mariés survivent, et seulement 22 célibataires ; à 80 ans, 9 mariés, et 3 célibataires. Cette proportion est encore plus accentuée chez les célibataires du sexe féminin.

Par rapport aux *maladies mentales*, au *suicide*, aux *crimes*, aux *délits*, etc., etc., la statistique confirme la même loi d'infériorité marquée des célibataires de l'un et de l'autre sexe, comparés aux personnes mariées [1].

2º Une autre cause de la multiplicité des naissances illégitimes se trouve dans le *pénalité dérisoire infligée* aux *adultères* par le code civil français.

Chez les Romains, la femme et son complice pouvaient être condamnés, par le mari, à toutes les peines qu'il lui plaisait d'infliger, y compris la peine capitale.

[1] Voir tous les traités de statistique médicale et les auteurs aliénistes.

Chez les Saxons, la femme était brûlée, et le séducteur pendu.

On sait que la loi juive ordonnait la lapidation des deux coupables.

Sous l'empereur Constantin, l'homme et la femme adultères étaient tous deux condamnés à la peine de mort.

Les capitulaires de Charlemagne infligeaient la peine de mort au coupable, lequel pouvait toutefois se racheter par l'abandon de tous ses biens.

Avant la Révolution de 1789, les lois du Dauphiné et de la Provence condamnaient le séducteur à être publiquement flagellé et traîné nu dans les rues.

En Angleterre, celui qui a commis un adultère avec une dame de la noblesse est condamné à une amende de cinq mille guinées (120,000 fr.) ; s'il ne peut payer cette somme, il est exporté à Botany-Bay.

En France et dans les pays qui ont adopté le *Code Napoléon*, sans s'inquiéter de son indulgence calculée sur ce point si important pour les mœurs, l'homme adultère en est quitte, quand il ne passe pas au travers des mailles du filet juridique, pour la pénalité dérisoire de quelques mois de prison et de quelques cents francs d'amende.

Il est vrai que le mari outragé et innocent a le droit d'aller se faire tuer en duel par le coupable, et de laisser, à la charge de la société, une veuve et quelques orphelins de plus.

3° Recherche de la paternité.

Parmi les affluents qui grossissent le fleuve des naissances illégitimes, mention-

nons encore l'*interdiction de la recherche de la paternité.* Si les Don Juan citadins et ruraux voyaient le bras de la justice toujours levé sur leurs entreprises criminelles, ils seraient un peu plus soucieux de leurs personnes et de celles de leurs victimes.

Quant aux inconvénients qui pourraient en résulter dans quelques cas, pour le sexe masculin (quelle institution humaine en est exempte), ils ne seraient nullement comparables aux injustices, aux misères, aux douleurs, aux désespoirs que le régime actuel fait peser sur la femme, toujours plus faible, généralement plus ignorante et plus accessible aux entraînements irréfléchis et aux illusions.

C'est ce que M. Léon Richer, l'apôtre infatigable des droits de la femme, a éloquemment mis en lumière dans le Congrès de Genève de 1877, et dans ses importantes publications sur la matière [1].

A toutes ces *causes* directes ou indirectes de la dégénérescence physique et morale des hommes de notre temps, une nouvelle école médicale, qui compte de nombreux représentants en Amérique, en Angleterre, en Allemagne et en Suisse [2], en ajoute une dernière à laquelle elle attache une capitale importance, savoir le *vaccin.*

Dans une publication remarquable intitulée : *De la dégénérescence physique et morale de l'espèce humaine, déterminée par le vaccin,* le Dr Verdé-Delisle sonnait

[1] L'*Avenir des femmes*, Revue mensuelle, 10me année. — Le *divorce.* — La *femme libre* (1878), etc., etc.

(2) Société nombreuse dont font partie plusieurs médecins.

déjà le tocsin, il y a plus de vingt ans, [1] préludant à la grande croisade qui s'organise en ce moment dans plusieurs pays, contre cette étrange prétention de la loi de condamner tous les citoyens à l'inoculation périodique du virus vaccin et des autres virus qui vont souvent en sa compagnie. [2]

Telles sont les principales *causes* des maladies physiques et morales qui affligent la génération contemporaine.

Le nombre, la gravité et la progression croissante de ces désordres démontrent l'urgence des remèdes.

Nous en avons indiqué quelques-uns en parlant des moyens de vulgariser les connaissances hygiéniques (page 17).

Nous terminerons ce recueil en attirant l'attention des médecins philanthropes, des législateurs intelligents et de tous les amis du progrès, sur une institution facile à introduire dans tous les pays civilisés, savoir la création de *départements* ou de *Ministères de la santé publique.*

---

[1] In-8 de 250 pages, librairie Charpentier, à Paris, 1855. Prix : 3 fr. 50.

[2] Voir les publications des docteurs et des médecins Reitz à Petersbourg — Oidtmann, à Aix-la-Chapelle — Germann, à Leipzick — Toni, à Berlin — Keller, à Vienne — Grégori, à Londres — Hirschel, à Dresde — Mayer, à Bonne — Nagel, à Berlin — Hamernick, à Prague — Winter, à Lunebourg, etc., etc.

Voir encore le manifeste publié par la Société de Zurich, contre le vaccin (1877).

LA SANTÉ

DANS LES ÉCOLES

ET

LES ÉCOLES DE SANTÉ

I

Qui s'occupe aujourd'hui de la *santé* des élèves dans les écoles privées et publiques ?

Personne.

Qui devrait la protéger et la surveiller ?

Tout le monde.

Parce que tout le monde est appelé à passer sous les dents de ce redoutable engrenage :

Parce que les roues de la machine pédagogique deviennent de jour en jour plus nombreuses et plus meurtrières :

Parce que les maladies *physiques* produisent des maladies *intellectuelles* et des désordres *moraux*, qui, à leur tour, engendrent la *misère*, d'où sortent de nouvelles plaies, cercles vicieux dans lequel tourne la société moderne.

Sous ce rapport, les Anciens étaient nos maîtres, car ils comprenaient mieux que nous les rapports étroits de la santé physique et de la santé morale, et la nécessité de la force biologique pour accomplir sa *destinée* en ce monde, c'est-à-dire pour *travailler* utilement de la tête et du bras.

Ils avaient élevé des temples à la déesse de la Santé, et savaient respecter ses lois.

Nous l'avons follement chassée de nos maisons et de ses temples, que nous avons laissé envahir par l'empirisme et par la *pharmacolatrie*.

Nous n'avons pas même laissé à la bonne déesse le refuge de nos écoles, et notre ineptie lui en a fermé toutes les portes, excepté une étroite et basse, où l'on daigne la laisser passer quelquefois, pour être humiliée et dédaignée par Esculape, dont elle était jadis l'égale.

Cette ineptie nous coûte cher, car la santé publique est partout en baisse, comme le prouvent les statistiques médicales de tous les pays. « L'humanité s'en va par le cerveau, » a dit le Dr Fonssagrives. C'est par le système nerveux tout entier qu'il fallait dire, puisque nous ne sommes plus que des squelettes recouverts de toiles d'araignées qu'un souffle déchire et qu'une piqûre d'aiguille met en convulsions.

Sauf les ruraux, qui ont encore des muscles sur les os et du sang dans les artères, l'homme moderne est un squelette habillé de nerfs, c'est-à-dire une *passion* en permanence, sous la double influence du plaisir et de la douleur.

Souffrir le moins possible et jouir le plus possible, voilà toute la morale du système nerveux. La conscience, la raison, la justice, le devoir, le droit, la destinée, tout cela ne regarde que des hommes. Des nerfs, c'est-à-dire des passions, n'en ont que faire, et ils les donnent volontiers pour litière aux *plaisirs* physiques.

Si l'école n'est pas la seule coupable dans cette transformation morbide de l'homme normal en *machine nerveuse*, elle y a du moins singulièrement concouru, par ses *études prématurées*, ses *surcharges* cérébrales, ses *abstractions* inintelligibles, ses *veilles* imposées, ses *asphyxies* dans l'air putréfié des classes, son *repos forcé* des muscles, ses travaux forcés des nerfs, et toutes ses déplorables violations des règles les plus élémentaires de l'hygiène.

Les ignorants et les intéressés nient cette influence funeste de l'école. Mais les hommes les plus compétents la proclament. Donnons leur ici la parole

« Sous le régime actuel, dit le Dr Devay, le système nerveux, sollicité sans cesse, acquiert un surcroit de vitalité, et l'éducation est surchargée d'études indigestibles pour de jeunes intelligences. De là des épuisements prématurés, des lassitudes cérébrales, des névroses de toute nature, des apoplexies, des épilepsies, etc.

» Le cerveau tombe dans une sorte de *stupeur organique*, que nous considérons comme la première période, soit de l'aliénation mentale, soit de l'apoplexie sous toutes ses formes. »

« L'enfant des classes riches, dit à son tour Michel Lévy est mis en serre chaude d'instruction, sans qu'on lui laisse le temps d'exercer son corps. On sollicite ces jeunes cervelles à une production précoce et fiévreuse, et quand le sens génital que l'activité musculaire peut seule amortir s'éveille en eux... »

« ..... Ces turpitudes cachées, ajoute Lallemand, sont plus dangereuses que les

débordements des anciens. Si elles devaient s'accroître encore, elles menaceraient l'avenir des sociétés modernes. »

Laissons parler maintenant l'auteur d'un livre que les parents et les maîtres devraient savoir par cœur, et que le Dr Coindet de Genève, appelle un livre d'or.

« Sur 731 élèves de 7 à 16 ans du collége municipal de Neuchâtel, il y en a 296 qui ont des maux de tête fréquents : 62 garçons et 156 filles qui courent le plus grand danger d'avoir une grave difformité dans la colonne vertébrale pendant toute leur vie ; 169 garçons et 245 filles, c'est-à-dire plus de la moitié des élèves, sont atteints du *goître scolaire* ; cette dernière affection n'est pas endémique à Neuchâtel, et l'eau potable n'y est pour rien... Ce goître scolaire disparaît ou diminue pendant les vacances. »

Ces désordres, si heureusement baptisés du nom de *maladies scolaires* par le Dr Guillaume, et dont le nombre et la gravité devraient bien faire ouvrir les yeux des parents, se rencontrent plus ou moins dans tous les pays, (l'Angleterre et l'Amérique exceptés).

Le Dr Coindet en confirme l'existence dans la ville de Genève et en augmente la liste.

« L'envoi prématuré à l'école, dit-il, n'est pas la seule erreur à réformer ; il en est d'autres non moins préjudiciables, par exemple, la tendance à faire apprendre trop de choses à la fois ; les longs devoirs à faire à la maison ; les pensums abêtissants qui envahissent les heures dues à la gym-

nastique, qui précipitent les repas, empiètent sur le sommeil, etc.

» On est saisi de tristesse devant ce tableau des misères qui affligent l'enfance. »[1]

Ecoutons encore la voix autorisée d'un savant spécialiste, du Dr Fonssagrives, professeur d'hygiène à la faculté de médecine de Montpellier :

« L'enfant travaille trop tôt : il travaille trop ; il travaille mal ; il travaille dans de mauvaises conditions hygiéniques. Cet entraînement du cerveau épuise la génération actuelle, et crée, pour celle qui lui succédera, le germe d'une irrémédiable débilité... ces dangers physiques n'ont pas même l'insuffisante compensation d'un profit intellectuel... Faire travailler un enfant dans ces conditions, c'est, je l'affirme, tenter l'impossible, et courir de formidables aventures.[2] »

Dans une conférence publique, faite à Montpellier en 1867, le même auteur disait encore :

« La santé dépérit tous les jours, cela est irrécusable : la taille s'abaisse ; la vigueur décroit ; la résistance vitale fait défaut ; l'humanité a changé de tempérament. Devenue irritable, nerveuse et étiolée, elle ne tient plus debout que par les calmants et les toniques ; le flot de l'alié-

---

[1] *Considérations sur l'hygiène scolaire,* par le Dr Coindet (P. 15).

[2] *Entretiens familiers sur l'hygiène*, par le Dr Fonssagrives, professeur à la faculté de médecine de Montpellier. 1 vol., chez Hachette, 1860 : 3 fr. 50 c.

nation monte tous les jours... une légion de maladies nouvelles du système nerveux est sortie du sol depuis cinquante ans... l'humanité s'en va par le cerveau ; il faut qu'elle soit sauvée par les muscles. »

Nous pourrions grossir de bien d'autres témoignages décisifs l'acte d'accusation de la science médicale contre les inepties et les dangers du régime éducatif moderne. Renvoyant le lecteur aux ouvrages spéciaux, qui sont nombreux [1], et aux médecins qui osent parler avec franchise sur ce lamentable sujet, nous terminerons cet exposé par deux citations d'auteurs connus dans les sciences et dans les lettres.

« Les jeunes intelligences, dit le célèbre de Humboldt, sont comme des boutons de fleur qu'on aurait plongés dans l'eau bouillante... A l'âge de 18 ans, je ne savais presque rien, et pourtant cela n'a pas trop mal tourné. Si j'étais tombé entre les mains de l'éducation actuelle, elle n'aurait pas manqué de me ruiner corps et âme. »

Ecoutons enfin le témoignage d'un membre de l'Académie française, qui s'est occupé très particulièrement, et sur le terrain pratique, de la question éducative.

« Le collége, dit M. de Laprade, cet affreux mélange du cloître, de la caserne et de la prison, est le refoulement des instincts légitimes et des besoins les plus sacrés de l'enfance. C'est de la *mortification*...

---

[1] **Ouvrages des docteurs Tissot, Cabanis, Virey, Rostan, Pointe, Reveillé-Parise, Descieux, Cerise, Castella, etc.**

Ce sont des maisons de force que l'on croirait fondées en haine de l'enfance.

» Ce régime d'immobilité, de compression physique et de contention d'esprit, est une institution aussi féroce et plus délétère que le Saint-Office [1].

» Le régime du collége semble aujourd'hui conçu parmi nous comme l'élève des bestiaux en Angleterre. On s'efforce de produire un homme qui soit tout nerfs et tout cerveau, comme les Anglais ont obtenu le bœuf sans pieds ni tête, tout filet et entre-côtes,... éducation contre nature, qui laisse atrophier les membres en surexcitant le cerveau, et transforme l'homme en une sorte de machine à sécréter des idées, idées plus ou moins saines, comme l'organisme débile qui les élabore. (P. 112)

Que les éducateurs et les parents qui ne seraient pas suffisamment impressionnés et humiliés par le spectacle navrant de tant de désordres *physiques* tournent maintenant leurs yeux du côté du mal *intellectuel* et du mal *moral* que leur signale le philosophe académicien.

« A notre avis, ce n'est pas un réquisitoire qu'appelle l'état des lettres, mais une consultation médicale. On a parlé du bagne ; il fallait parler d'hôpital. L'art contemporain exhale une odeur de pharmacie ; l'excès de la couleur, qui prédomine aujourd'hui chez les poètes, chez les peintres, chez tous les écrivains et les artistes à la mode, n'est rien de plus qu'une couche épaisse de fard appliquée sur l'intelli-

---

[1] **L'*Education homicide*, 1 vol. de 143 pages, chez Didier, Paris, 1868. Prix : 1 fr. 50 c.**

gence malade. Sous ce blanc et sous ce carmin, il n'y a pas de raison, il n'y a pas de pensée. La sensibilité matérielle et maladive est surexcitée aux dépens du sens moral et de l'intelligence. L'élément féminin prédomine partout.

» Sans parler des fous reconnus et traités pour tels, et dont la statistique nous montre le nombre toujours croissant, le sens commun, la raison virile n'ont jamais été si rares en France que de nos jours. Je reconnais toutes les causes politiques, morales, économiques, qui concourent aujourd'hui à l'affaiblissement des caractères et de la raison. Mais je maintiens, en première ligne, la dépression de l'énergie vitale chez les classes cultivées. Que la question soit soumise à de vrais médecins, c'est-à-dire à des philosophes, et tous vous répondront que l'affaiblissement de la constitution physique d'une race se traduit aussitôt dans son intelligence... Nous ne voulons pas d'une jeunesse efféminée. Pour y loger une âme énergique, faisons à l'enfance un corps vigoureux. Abolissons cette monstrueuse hygiène des colléges, compressive de la vitalité des organes. » (P. 89, 99, 121).

En attendant que l'éducation publique qui est pétrifiée dans la routine, et que l'éducation privée qui tremble toujours pour son budget, aient ouvert leurs yeux à l'évidence et leurs portes à l'hygiène, que les parents soucieux de la *santé physique* et de la *santé morale* de leurs enfants se décident enfin à ne plus se croiser les bras dans la naïve espérance que ces réformes sanitaires tomberont un jour toutes seules

du ciel administratif. Qu'ils les demandent, qu'ils les réclament par la parole, par la presse, par des pétitions réitérées ; qu'ils sonnent le tocsin au clocher de toutes les écoles, où l'on martyrise le corps et l'âme de leurs enfants.

Qu'ils organisent, dans tous les pays libres, des sociétés *coopératives d'éducation* [1], ce qui leur permettra d'ajouter, à la réforme sanitaire, d'autres réformes non moins urgentes, et de remplacer, dans les programmes actuels, des études inutiles ou irrationnelles, par les trois bases de tout édifice pédagogique sérieux : l'*hygiène*, la *logique* et la *morale*.

II

A défaut de ces institutions coopératives, des éducateurs et des philantrophes pourraient entreprendre isolément la réforme hygiénique générale, et la compléter par une innovation non moins utile, celle des *Ecoles de santé*.

Nous entendons par là des établissements pédagogiques spécialement destinés aux élèves d'une *constitution délicate*, ou *débilités* par des maladies antérieures, des excès de divers genre, des études prématurées, un mauvais régime, de mauvais milieux hygiéniques, etc., etc.

---

[1] Voir les *Ecoles vocationnelles,* faisant suite aux *Jardins d'enfants.*

Tandis que l'instruction et l'éducation seraient le but principal des écoles ordinaires (tout en sauvegardant le développement corporel), les *Ecoles de santé* se préoccuperaient spécialement des moyens de *fortifier l'organisme*, et de développer la vie physiologique, tout en cultivant, avec les ménagements voulus, les facultés intellectuelles et les facultés morales.

Les hommes, qui prendraient l'initiative de ces nouveaux établissements, rendraient au public un service d'autant plus grand, que parmi ces enfants débiles ou malades, se trouvent quelquefois des intelligences de premier ordre, auxquels le régime actuel laisse prendre le chemin des infirmités précoces ou du cimetière.

Concluons que les vrais amis du bien public doivent s'intéresser au succès des deux innovations proposées dans le titre de ce travail, *la santé dans les écoles* et *les Ecoles de santé.*



L'UTILE, LE FUTILE

ET

L'IRRATIONNEL

DANS

L'ÉDUCATION CONTEMPORAINE

Quand les éducateurs du vingtième siècle voudront se procurer les salutaires influences du rire philosophique ou pleurer de pitié, ils n'auront qu'à pénétrer dans le sanctuaire pédagogique de notre temps, et à contempler les sottises, les inepties et les cruautés que nous avons eu l'art d'y accumuler.

Ceux-là seuls qui connaissent les détours de ce lugubre labyrinthe peuvent se faire une idée exacte du ridicule et de l'odieux, du grotesque et de la barbarie que l'on y remue à la pelle, et que la sottise contemporaine respecte et maintient, sous l'étiquette menteuse de vénérable *tradition.*

Les dramaturges et les romanciers qui tenteraient l'exploitation de cette inépuisable mine de rires et de pleurs, se feraient élever des statues par les vrais amis de l'humanité.

En attendant ces coups de massue sur la vieille idole, on commence aujourd'hui

à la frapper de tous côtés avec la parole et avec la plume.

Cette déclaration de guerre est un devoir pour tous ceux qui ont sondé les plaies de l'éducation actuelle, et qui ont vu ce que nos engrenages pédagogiques font, presque partout, de la *santé physique*, *intellectuelle* et *morale* de l'enfance et de la jeunesse.

Contre un ennemi aussi redoutable, l'emploi de toutes les armes est autorisé, hormis celles de la calomnie et de la déloyauté.

Lorsqu'un abus ou un crime pédagogique respirera encore, après avoir été frappé par l'arme de la conscience indignée, il devra donc être permis de lui donner le coup de mort avec l'arme du ridicule.

C'est la méthode adoptée par les plus éminents critiques des aberrations humaines.

Ce sera aussi la nôtre.

Par quelle porte faut-il entrer dans ce funèbre édifice, dans cet «affreux mélange du cloître, de la caserne et de la prison,» comme l'appelle un membre de l'Académie française ? (*)

Quand nous publierons un traité complet sur la matière, nous y entrerons, avec M. de Frarières, par la porte encore à peu près inconnue de l'*éducation antérieure à la naissance*.

Aujourd'hui, allons droit au compartiment des *futilités* pédagogiques, et contentons-nous de traverser, l'amertume au cœur, le lugubre vestibule où on lit :

(*) L'éducation homicide, par M. de Laprade.



Chambre des études prématurées;
Chambre des entorses au cerveau;
Chambre de l'inoculation dogmatique avant l'âge de raison;
Chambre des langues et des choses mortes;
Chambre de la strangulation de l'hygiène oculaire et de toutes les hygiènes connues;
Chambre de l'écrasement de la morale sous la vis théologique, etc., etc.

Le simple catalogue des *inutilités* et des *futilités* que l'on enseigne aujourd'hui dans les écoles hautes et basses de l'un et de l'autre sexe, remplirait un demi-volume.

Glanons en rapidement quelques-unes, pour l'édification du lecteur:

1° *Enseignement de la botanique.*

Le maître, tenant infiniment plus à montrer sa science qu'à la démontrer, fait pleuvoir sur son auditoire les noms grecs et latins des plantes les plus rares, de celles qui croissent aux antipodes ou dans les profondeurs de l'Océan. Il fait promener ses élèves dans le poétique labyrinthe des classes, des genres, des familles, des espèces, des variétés, des sous-espèces, et leur détériore la rétine pour leur faire admirer, à la loupe ou au microscope, les cellules d'un dicotylédone, les mystères d'un cryptogame ou les organes d'une fleur appartenant à la pentandrie monogynie de Linnée, etc., etc.

Mais il se garde bien de compromettre sa dignité de savant, en descendant aux vulgaires indications des propriétés *médicales*, des usages *industriels*, et des em-

plois *domestiques* des végétaux et des arbres qui croissent dans la localité.

Un homme qui vient s'asseoir chaque jour, à trois marches au-dessus du niveau de quelques douzaines d'ignorants, ne peut pas ainsi déroger, en s'abaissant à ces vulgarités de la vie.

2⁰ *Enseignement de la zoologie.*

C'est ici que le maître peut mitrailler ses élèves de vocables grecs et latins, de nomenclatures savantes, de révélations arrachées au microscope, et de parallèles ingénieux entre le métacarpe d'un vertèbré de l'âge de pierre, et l'omoplate d'un âne fossile, contemporain du siége de Troie.

Quant aux animaux *utiles* et aux animaux *nuisibles;* quant à l'art d'élever, de multiplier et de perfectionner les uns, de combattre et de détruire les autres sur sa personne, dans sa demeure et dans son champ; quant aux moyens de tirer parti de leur instinct, de leurs produits, de leur dépouille, etc., etc., il n'aura garde d'en souffler mot, et s'enveloppera d'un majestueux silence, à l'endroit de ces détails de mauvais goût, qu'on peut aller demander aux vétérinaires, aux jardiniers et aux petites gens de l'industrie.

Est-ce qu'un homme qui se croit né pour la science *pure*, parce qu'il sait habiller de grec quelques sottes abstractions, peut s'oublier au point de poser même le talon de sa botte sur le terrain de la science *utile?*

3⁰ *Enseignement de la géographie.*

D'après l'axiôme traditionnel, que le

mort prime le vif, la géographie *ancienne* qui obscurcit souvent les ténèbres de l'histoire, aura naturellement le pas sur la géographie *moderne* qui n'éclaire que l'agriculture, l'industrie et le commerce.

C'est quand la mémoire des élèves éclatera sous la pression des villes mortes, des montagnes éboulées, des lacs comblés, des fleuves à sec, des mers déplacées et des frontières labourées, qu'on leur parlera des villes qui respirent, des montagnes qui existent, des fleuves qui coulent, des lacs et des mers qui portent des flottes sur leurs épaules et des ceintures électriques autour de leurs reins.

Après l'abus de l'*ancien*, l'abus du *lointain*. Après la géographie des sépulcres, la géographie des antipodes. Rien n'égale l'ardeur de certains maîtres pour s'occuper de ce qui pousse et de ce qui coule à l'autre bout de l'axe terrestre. Rien n'égale leur indifférence et quelquefois leur aversion pour la topographie locale.

Ils ne tarissent pas sur la flore, la faune, les caps, les golfes, les chaînes de montagnes, les fleuves et les vallons des pays situés à quatre mille lieues de leur clocher ; et ils laissent ignorer à leurs élèves la carte politique, stratégique, hydrologique, orographique de leur département ou de leur canton.

Maintenant que la médecine, aux abois devant le ramollissement cérébro-spinal de la bourgeoisie, l'envoie plus que jamais se promener sur les montagnes, se nettoyer dans les piscines ou se purger avec des eaux minérales, la géographie *hygié-*

nique et la géographie *thérapeutique* devraient figurer dans tous les programmes scolaires.

C'est peut-être pour cela que beaucoup de maîtres ne connaissaient pas même le nom de ces deux nouvelles géographies, avant de l'avoir lu quatre lignes plus haut.

4⁰ *Enseignement de l'histoire.*

Toujours la prédominance du mort sur le vivant et du *futile* sur l'*utile* .

Toutes les facultés mnémoniques des élèves plient à se rompre sous le faix des royautés fossiles, des barbaries défuntes, des civilisations enterrées. Ils savent comment les Egyptiens, les Mèdes, les Perses, les Assyriens, les Hébreux, les Grecs, les Romains, etc., mangeaient, buvaient, dormaient, épousaient, combattaient, pillaient et massacraient, comment ils adoraient et assassinaient leurs rois ; fabriquaient et détrônaient leurs divinités, tondaient et écorchaient le bétail humain ; ils connaissent la biographie de tous les célèbres bouchers de chair humaine, et la chronologie des grands abattoirs des temps anciens et modernes.

Mais leur cerveau est dans une nuit profonde à l'endroit de l'histoire de leur ville natale, de leur canton et de leur pays, de leurs plus proches voisins, des bienfaiteurs de leur patrie et de l'humanité ; ils ignorent l'organisation politique, les institutions économiques, juridiques, sociales au milieu desquelles ils vivent. Le Code civil, rural, pénal, commercial ; les lois contemporaines et la manière dont ces lois se font et s'exécutent, sont pour eux des hyéro-

glyphes où ils voient moins clair que dans ceux de l'ancienne Egypte.

Tel est le choix judicieux que font la plupart des écoles officielles dans les objets d'enseignement qui surchargent pompeusement leurs programmes.

L'*utile* n'est pas seulement exclu des branches enseignées ; il est encore soigneusement tenu à l'écart, et consigné à la porte de l'école.

C'est à ce titre que, sauf exception, cette porte ne s'est pas encore ouverte :

A l'*hygiène* privée et publique ;

A la *morale* naturelle ou universelle ;

A la *logique* pratique ou à l'art de se préserver de l'erreur et d'atteindre la vérité ;

A la *réforme orthographique ;*

A l'*économie sociale ;*

A l'apprentissage de divers *travaux manuels :*

A la surveillance et à la culture des *aptitudes* spéciales en vue des futures *vocations* des élèves.

5⁰ *Les pensions de demoiselles.*

L'*inutile*, le *futile* et l'*irrationnel* se moissonnent ici à pleine faucille. Il est vrai que cette règle comporte quelques exceptions (rara avis). Mais la philosophie ne perd pas son temps à chercher les pailles dans le mal humain. Elle va droit aux poutres.

Que l'on nous suive donc encore quelques minutes pour voir sortir, des ruches les plus en renom, ces jeunes essaims qui

s'envolent vers le ciel bleu, dans un rayon de soleil.

Tout cela chante, danse, frétille, brode; fait de la prestidigitation au piano; dévore la chasse aux romans; rime ses voix intérieures; enfle ses herbiers de toutes les plantes inutiles; remplit des cartons de tous les insectes sans emploi; cherche des poses à succès devant son miroir: s'allonge par les deux bouts en bravant les entorses et les congestions du cervelet; se renfle la région charnue au moyen de nœuds, de rubans, de ballons et d'appendices auxquels il ne manque plus qu'une cloche pour appeler les passants, etc.

Mais tout cela est plus ou moins incapable sauf exception :

De distinguer le persil de la ciguë, l'avoine du froment et un légume d'une légumineuse;

De réunir les deux lèvres d'une blessure faite à un vêtement et de l'arrêter sur la pente d'une destruction prématurée;

De remplir, dans le plus simple ménage, les fonctions exécutives ou seulement législatives;

De s'apercevoir si une cuisinière fait danser l'anse du panier ou les corbeilles de la cave, et si les fournisseurs ont, sur le poids et la mesure, des distractions à leur bénéfice;

De secourir autrement que par des cris d'effroi ou par des attaques de nerfs, une personne brûlée, fracturée, contusionnée, piquée, mordue, noyée, asphyxiée;

Enfin de diriger l'éducation physique d'un nourrisson sans le laisser ou le faire

mourir de froid ou de chaud, de faim ou d'indigestion, de veille ou de sommeil, et sans donner douze entorses par jour aux lois les plus rudimentaires de l'hygiène.

Ce qui doit étonner, avec une semblable éducation féminine, ce n'est pas que plusieurs de ces poupées de salon restent pour compte à leurs parents désolés ; c'est qu'il se rencontre encore de jeunes imbéciles capables de préférer ces ruineuses sensitives doublées d'appendices frauduleux et d'organes frelatés, à de vraies femmes de chair et de bon sens, telles que les champs en produisent encore.

6° *Les inepties orthographiques..*

Nous en avions jusqu'au genou, sur le terrain de l'*inutile* et du *futile*. Dans le domaine des *inepties*, ce sera jusqu'à la ceinture, et des échasses ne seraient pas ici de trop, surtout si nous voulions traverser les fondrières théologiques et linguistiques.

Mais ne pénétrons pas aujourd'hui dans ces deux domaines, et rassemblons rapidement quelques épis dans le champ des deux orthographes *lexicologique* et *grammaticale.*

Ceux qui auront le loisir de s'administrer une forte dose de gaîté, devront lire les *Révolutionnaires de l'ABC* par Alexandre Erdan et les *inepties de la langue française* par Martin Breton.

Ceux qui sont pressés devront s'adresser à la seconde partie de *l'orthographe rationnelle* [1] (pages 73 à 125).

---

(1) Voir l'*orthographe rationnelle* ou l'écriture phonétique, par E. Raoux, ancien profes-

Qu'on nous permette, en qualité d'auteur de ces cinquante pages, d'en découper ici quelques fragments, pour l'édification du lecteur.

1. Charles Nodier, membre de l'Académie, a déclaré l'alphabet français *détestable.* Le sens commun confirme ce verdict, en faisant d'abord remarquer que cet alphabet contient cinq lettres *surérogatoires*, faisant double emploi avec d'autres signes (C, K, X, Y, W); puis qu'il lui *en manque une douzaine* pour traduire les douze sons simples *eu, ou, ch, gn, ll, an, ain, in, on, un, é, è*, qui en leur qualité de *monophones* devraient être représentés par des signes simples ou des *monographes* et non par des signes *binaires* ou des lettres avec des accents (polygraphes).

2. A ces deux premières irrationnalités,

---

seur à l'Académie de Lausanne; un volume de 316 pages, édité par M. Bridel (1865-66).

Ce livre, que M. Didot a appelé le *Catéchisme de la réforme radicale* en matière d'orthographe, » et qui a fait sortir de sa plume deux volumes et plusieurs brochures (1867 à 1872), contient une critique incisive des *inepties* et des *inconvénients* de l'orthographe greco-latine, et une exposition détaillée des *avantages* éducatifs, économiques, moraux, sociaux et internationaux de cette réforme : Habitudes logiques, — demi-sténographie, — figuration exacte de la prononciation du français, du patois et des langues étrangères, —vulgarisation rapide de la lecture et de l'écriture, — diminution du prix des journaux et des livres, — préparation d'une écriture et d'une *langue universelles*, — type idéal des réformes partielles comprises sous le titre général de *néographie.*

l'alphabet français en ajoute une troisième, celle de donner à chaque lettre ou à chaque couple de lettres, *plusieurs* valeurs phonétiques au lieu d'une *seule*, comme le demandait le plus simple bon sens.

Ainsi la lettre C se prononce de quatre manières différentes (cocarde, Cécile, second, vermicelle).

La lettre X représente cinq intonations très différentes (index, examen, Aix, deuxième, Ximinès).

La voyelle U s'est chargée à son tour de représenter les trois sons U, O et OU (urne, minimum, équateur), etc., etc.

Après les *monographes polyphones*, sont venus brocher sur le tout, les accents, les trémas, les signes parasites, enfin la prononciation grotesque des 18 consonnes (bé, cé, dé, effe, gé, ache, ji ou y, ka, elle, emme, pé, etc...., qu'on nous dispense des autres saugrenuités).

En sorte que pour enseigner la lecture à un enfant, on lui fait d'abord apprendre le nom de toutes les consonnes, noms qu'on lui défend ensuite de prononcer lorsqu'il les unit à d'autres lettres.

Ainsi gé, a, cé, ache, i, esse, ne doivent pas se lire *géacéacheisse*, mais gâchis;

i, enne, pé, té, i, é, ne doivent pas se lire *iennepétéié*, mais ineptie, et ainsi de suite.

Quelles merveilleuses inventions pour opérer de bonne heure les *entorses au cerveau*, dont parle Michelet.

3. Mais les absurdités *alphabétiques* sont encore dépassées, s'il est possible,

par les grotesques hyménées des lettres simples et des signes doubles.

Ainsi le mariage des deux voyelles A et I ne leur ôte pas leur voix naturelle si l'A est à droite (IA), mais les rend toutes deux *muettes*, si l'A est à gauche (AI), tout en donnant naissance à un enfant doté de deux voix différentes, (E et È);

Si l'O contracte avec l'I un mariage du côté gauche (IO) l'union est stérile, car aucun son nouveau n'est produit. Si l'hyménée a lieu du côté droit (OI), les deux conjoints périssent en donnant le jour à deux sons qui n'ont pas la moindre ressemblance avec leurs parents, les sons OU et A (roi, moi, loi, etc.).

Lorsqu'un muet se marie avec deux morts, il ressuscite les deux défunts. Ainsi l'H muette s'intercalant entre l'O et l'U qui avaient disparu tous deux dans l'union OU, ressuscite les deux sons primitifs O et U (tohu-bohu, etc.).

Le son AIN s'écrit de 21 manières différentes, comprenant de 1 à 4 lettres (ain, aint, aim, aing, en, eint, in, inq, ingt, etc.)

Le monophone O possède 31 polygraphes de 1 à 4 lettres (ao, au, aud, ault, hau, eau, oq, oth, etc.).

En faisant l'addition de tous ces ingénieux polygraphes, pour les 37 ou 40 sons de l'alphabet phonétique, on arrive au chiffre de 540.

Voilà donc 540 portraits différents pour représenter 37 ou 40 modèles; 540 chapeaux dissemblables pour coiffer 37 ou 40 têtes.

4. Après l'absurdité des *mêmes* sons

s'écrivant de plusieurs manières *différentes* (*monophones polygraphes*), voici la *sottise* relative à des sons *différents* s'écrivant de la *même* manière (*hétérophones monographes*) : fille et ville — ques*ti*on et agita*ti*on — garan*tie* et démocra*tie* — ba*gne* et sta*gne* — nar*gu*er et ar*gu*er — consti*tu*tion — chi*endent* — ins*tig*ation, etc.).

Avant de passer à l'orthographe grammaticale, mentionnons encore un chef-d'œuvre de l'orthographe des dictionnaires. Il s'agit du mot OISEAU, dont aucune lettre n'a la valeur phonétique que lui assigne l'alphabet. Ainsi l'O se prononce OU; l'I se prononce A; l'S, Z; et les 3 lettres E, A, U, ont le son de l'O (ouazô).

5. Sur le terrain de l'*orthographe grammaticale*, on enfonce encore plus avant dans l'absurde. Un volume n'épuiserait pas cette mine sans fond. Cueillons, en courant, quelques nouvelles inepties :

On doit écrire vaS-y; mais il est défendu de maintenir l'S euphonique, s'il y a un infinitif à la suite. On devra donc dire : *Va-y* mettre ordre.

On doit écrire : il nous a aidéS de sa bourse; et il nous a aidé à descendre. — Les ennemis nous ont fuiS, et nos beaux jours ont fui, etc., etc.

Mais voici le chef-d'œuvre du genre :

On doit écrire au singulier du *sirop de groseille* et au pluriel de la *confiture de groseilleS*, parce que, dans le premier cas, les objets ont perdu leur forme, tandis qu'ils l'ont conservée dans le second.

Mais si ma confiture est une marmelade, que deviendra ce pluriel? L'orthographe

de ce mot dépendra donc uniquement de la manière plus ou moins énergique dont aura fonctionné le pilon.

Des grammairiens qui vont ainsi chercher des inspirations à l'office ne jettent-ils pas des pierres dans leur propre jardin, quand ils se moquent de l'*orthographe des cuisinières?*

Les grands et les petits savants en US et en OS et leurs obscurs satellites qui s'opposent par intérêt, par routine ou par sottise, à l'amputation de toutes ces excentricités graphiques font une œuvre immorale et antisociale, car ces inextricables difficultés de la lecture et de l'écriture mettent obstacle :

1° à la diffusion des lumières dans les masses;

2° au développement du bon sens et des facultés logiques;

3° aux relations sociales et internationales;

4° au bon marché des journaux et des livres;

5° à la manifestation de beaucoup d'esprits supérieurs que le long vestibule de l'école primaire arrête à son seuil ou à sa porte de sortie;

6° à la suppression progressive de l'exploitation des majorités ignorantes et superstitieuses, par les oligarchies intellectuelles, financières, politiques, cléricales, militaires, etc., etc.

Si la France et les pays qui parlent sa langue ne se hâtent pas de mettre la cognée à la racine de cet arbre malfaisant, que l'Espagne, le Portugal et l'Italie ont

abattu depuis longtemps, et que l'Allemagne et l'Angleterre sont en train d'émonder et de ramener à la raison, les langues de ces derniers pays prendront une extension toujours plus grande, au détriment de la langue française, qui devra dès lors renoncer à ses prétentions d'*idiome international*.

Saura-t-on profiter de l'*Exposition universelle* de 1878, à Paris, pour commencer enfin l'application de cette urgente réforme, réclamée depuis trois siècles, élaborée et complétée, depuis douze ans, par les travaux de la *Société néographique suisse et étrangère* (1), de l'*Institut genevois* et de M. Firmin Didot, membre de l'Institut de France?

Voilà quelques-uns des fruits savoureux de notre jardin pédagogique, et quelques-uns des arbres qui y brillent par leur absence.

On voit que ce jardin ressemble médiocrement à celui du vieux paradis de Moïse, et encore moins au nouveau jardin découvert par Frœbel.

Mais le futur paradis de l'enfance et de la jeunesse ne saurait plus se résumer dans un *jardin*, si bien échenillé qu'il fût de toutes les inepties et de toutes les futilités de l'éducation contemporaine.

---

(1) Pour de plus amples détails sur la question, s'adresser à M. Raoux, président de cette Société, et consulter les *Observations sur l'orthographe ou ortografie française* par M. Didot (1868); sa brochure de 1872, et le *programme officiel* publié par le Comité central en 1870.

Il y faut deux autres créations pour compléter la grande *trinité pédagogique*, hors de laquelle point de salut.

Il faut ajouter au *jardin*, une *école* et un *atelier*.

Un docteur de Montpellier disait naguères que « l'humanité s'en allait par le *cerveau*, et qu'il fallait la sauver par les muscles. »

Le jardin et l'atelier répondent des muscles. L'école se charge du cerveau. En tenant en équilibre les deux plateaux de la balance, comme le faisaient les Grecs, notre éducation ne produira plus des squelettes habillés de nerfs, des hypertrophies de cervelle et des atrophies organiques, mais des types de beau physique et de beau moral, des hommes capables du double travail des bras et de la pensée.

FRAGMENT

SUR

L'HYGIÈNE OCULAIRE (1)

L'homme ne meurt pas, il se tue, a dit un grand médecin.

Tous ceux qui ont écrit sur l'hygiène oculaire et qui se sont occupés des maladies de l'organe visuel s'accordent à répéter : Nous n'abusons pas de nos yeux, nous les martyrisons.

Cette triste et humiliante vérité est écrite dans les relevés statistiques de tous les pays, qui signalent la progression rapidement croissante des cas de débilité visuelle, de myopie, de maladies oculaires aiguës et chroniques, et même de cécité.

(1) Voulant joindre l'exemple au précepte, nous avons fait imprimer ce fragment en gros caractères, semblables à ceux qui ont été choisis par le Dr Reveillé-Parise, pour son traité d'*hygiène oculaire*. Le papier gris a été employé pour un tirage à part.

Elle se montre dans toutes nos rues par les dimensions croissantes des enseignes et par le nombre toujours plus grand de jeunes visages de l'un et de l'autre sexe, surmontés de monocles, lorgnons et lunettes de toutes les sortes.

Oui, les *yeux s'en vont* à mesure que les lumières arrivent, et les ténèbres physiques se glissent traitreusement à côté des clartés intellectuelles.

Si rien n'arrête ce *fleuve de ténèbres* qui coule sur les classes cultivées, à côté du *fleuve de la science*, on ne trouvera bientôt plus des yeux que parmi ceux qui labourent les champs et qui laissent leur intelligence en friche.

Que ceux qui ont laissé leur vue dans leurs cahiers, dans leurs livres, dans leurs veilles prolongées, dans leurs études prématurées et dans leurs innombrables dérogations aux règles de l'hygiène générale et de l'hygiène oculaire, prennent au moins quelque souci de ces beaux et grands yeux perçants du jeune âge, qui vont prendre le même chemin que ceux de leurs pères, le redoutable chemin du crépuscule et de la nuit.

En attendant que les autorités scolaires ne voient plus leur microcosme au travers des lunettes de l'*optimisme* et de la *routine*, et rendent l'hygiène obligatoire à tous les étages de l'édifice pédagogique, ayons quelque pitié des jeunes victimes qu'attend le régime actuel, et montrons-leur du moins les précipices où l'ignorance de nos maîtres nous a laissé choir, quand elle ne nous y a pas précipités.

Si la musique est une succession de sons qui s'appellent, l'hygiène oculaire est une succession de règles s'appelant non-seulement entre elles, mais appelant encore tous les préceptes de l'*hygiène générale.*

Car la santé des yeux tient à la santé générale comme la branche tient au tronc, et ce qui favorise ou compromet la seconde, favorise et compromet aussi la première.

I

On préservera donc ses yeux d'un grand nombre de maladies aiguës et chroniques en évitant :

1° L'*air vicié* par des émanations animales, des poussières végétales ou

minérales, des fumées de divers combustibles, et particulièrement la fumée du *tabac* dont la nicotine, même à petite dose, est un véritable poison pour l'appareil délicat de la vision;

2° Les *températures* trop basses ou trop élevées, ainsi que les brusques transitions de l'une à l'autre et les courants d'air;

3° Les *vêtements* trop serrés ou trop étroits, particulièrement au cou et à la taille;

4° La *position* trop inclinée de la tête et du corps pendant le travail oculaire;

5° Les *études prématurées,* l'abus de la lecture, etc.;

6° L'*intempérance alcoolique;*

7° Le *travail* oculaire et cérébral immédiatement après les repas;

8° Le *resserrement* habituel des intestins, le *froid aux pieds*, et tout ce qui tend à congestionner la tête;

9° Les désordres relatifs aux *mœurs*, surtout pendant l'enfance et la jeunesse, car ce n'est pas seulement au moral que Vénus trouble la vue de ses victimes.

Une seule de ces influences, longtemps répétée, peut jeter le désordre dans l'appareil délicat de la vision. Que sera-ce de leur addition ou de leur accumulation, cas si fréquents dans la remarquable ignorance du public à l'endroit des causes de la santé et de la maladie ?

II

Les yeux ne sont pas seulement sous l'influence indirecte de tous les agents de l'hygiène générale. Ils le sont encore d'une manière directe et beaucoup plus active :

Par la *nature*, la *qualité*, la *quantité*, la *direction* et les *oscillations* de la lumière.

Par les *dimensions*, la *distance* et la *couleur* des objets ;

par la *rapidité* du travail oculaire ;

par l'*heure* du jour où s'accomplit ce travail ;

par la *nature* et la couleur des verres des lunettes, lorgnons, binocles, etc., etc.

L'étude de ces nouvelles influences constitue l'*hygiène oculaire* propre-

ment dite, encore plus ignorée que la précédente, malgré son importance extrême pour tous les âges, tous les climats et toutes les professions.

Vu l'étendue de son domaine, nous ne parlerons aujourd'hui que des deux points les plus méconnus et les plus importants.

1. Dimension des signes graphiques.

(Ecriture, imprimerie et musique).

Rien ne fatigue et ne détériore plus promptement la vue que de regarder les objets de *trop près* ou de faire des *efforts* oculaires pour les distinguer nettement.

Des myopies acquises, de sérieuses aggravations de myopie naturelle et de nombreuses affections oculaires sont la conséqence inévitable de ces deux désordres.

Or, tout semble conspirer aujourd'hui pour nous obliger à regarder de *trop près* et à violer la règle capitale d'une distance suffisante entre l'œil et l'objet.

Plumes effilées en forme d'aiguille; *écriture* fine, serrée et illisible; *encre*

pâle et presque aussi blanche que le papier; caractères d'*imprimerie* maigres, petits, non interlignés, usés ou ressortant des deux côtés de la page; éditions diamant avec des lettres microscopiques; musique à portée trop étroite (1), surtout pour le piano, ce prince des instruments oculicides, voilà les premières racines de la myopie et d'un grand nombre de maladies plus ou moins graves de l'appareil délicat de la vision.

Voilà les enclumes sur lesquelles nous avons l'incroyable sottise de forger nous-mêmes une grande partie des désordres visuels et des infirmités dont nous gémissons plus tard, mais trop tard.

Quand donc aurons-nous l'intelligence de remplacer nos ridicules plumes à aiguille tissant des toiles d'araignées, par des plumes traçant des lettres visibles? notre écriture pied de mouche et enchevêtrée, par la grande et nerveuse bâtarde du 18e siècle; nos

---

(1) La musique *chiffrée* est bien moins défavorable à la vue que la notation actuelle, même avec les plus grandes portées. C'est un avantage assez important pour qu'il soit utile de le signaler.

encres blafardes et chlorotiques, par de l'encre deux fois noire (1)? Nos éditions microscopiques sottement imitées de l'anglais, par les beaux caractères des imprimeries italiennes, afin de pouvoir faire travailler nos yeux sans être obligés de frotter notre nez ou nos lunettes sur nos cahiers et sur nos livres?

Car la grosseur des lettres n'éloigne nullement le danger, si ces lettres sont déformées, enchevêtrées, presque méconnaissables, comme on le voit aujourd'hui dans un si grand nombre d'écritures, qui après avoir commencé par une calligraphie très acceptable, finissent misérablement par une horrible *cacographie*.

Si les maîtres et les professeurs aujourd'hui si nombreux, qui dictent et exposent avec une vitesse de locomotive, se doutaient de tout le mal qu'ils font aux *yeux* et à l'*intelligence* de leurs élèves, en forçant leurs mains et leurs cerveaux à cette fiévreuse et dangereuse gymnastique, ils se corri-

---

(1) Encre anglaise *Black-Black*, et encre Antoine, noire instantanément, double et luisante.

geraient certainement de cette détestable habitude, qui entre pour une bonne part dans les nombreuses maladies de leur appareil vocal.

En attendant que les autorités scolaires de tous les pays imitent le bon exemple de la Bavière et de quelques autres contrées dans lesquelles les petits caractères d'imprimerie et les éditions compactes ont été défendus pour tous les livres de classe, que les élèves de toutes les écoles déclarent résolùment la guerre à la *micrographie*, à la *cacographie* et à l'encre blanche, et que les maîtres et les professeurs modèrent les impatiences de leur langue dans l'intérêt de leur propre gorge, et dans celui des yeux et du cerveau de la jeunesse qu'on leur confie.

2. Le papier gris.

De l'avis de tous les oculistes, le *rouge*, le *jaune* et le *blanc* sont les trois couleurs les plus fatigantes et les plus défavorables à la santé de l'œil, surtout pour un travail prolongé de cet organe.

C'est sans doute pour cela qu'à dé-

faut du rouge et du jaune qui sont trop chers, on a choisi le blanc.

Comme si la neige ne produisait pas assez de maladies oculaires et de cécités dans les zones septentrionales et pendant les hivers rigoureux, on prodigue la couleur blanche dans toutes les écoles, en ayant soin d'y ajouter les rayons du soleil, pour retrancher les rideaux du budget de l'école.

Les cahiers sont blancs; le papier des livres est blanc; le mobilier est blanc; le plancher est blanc; le plafond est blanc; les parois sont blanches; les cartes de géographie sont enduites d'un vernis blanc et miroitent dans toutes les prunelles; s'il y a des rideaux aux fenêtres, ils sont aussi voués au blanc. Sans la crainte de l'écritoire, l'uniforme blanc n'eût pas manqué d'être adopté et peut-être imposé, tant est grand l'engouement de la pédagogie actuelle, pour cette couleur ennemie de l'œil.

Laissons cette monomanie du blanc à ceux qui trouvent que la mode a plus d'importance que leur vue, et cherchons une couleur plus amie de l'organe visuel.

On a cru longtemps, pour le papier, comme pour les verres de lunettes, que le *bleu* et le *vert* étaient les couleurs idéales pour reposer et pour fortifier la vue. Cela est vrai dans certaines limites de teinte et de nuance, pour les objets vus de loin, comme les prairies, les arbres, l'eau ou le ciel. Mais on a observé que ces deux couleurs vues de près, et fixées pendant un certain temps, produisaient dans l'œil leurs couleurs *complémentaires* ou se décomposaient dans leurs couleurs simples.

Ainsi le bleu vu de près et longtemps, produit dans l'œil la couleur *jaune* qui est sa complémentaire.

Le vert y produit le *rouge*, par une raison analogue, ainsi que des traces de bleu et de jaune, ses deux couleurs composantes.

La teinte *grise* ou *teinte neutre*, n'ayant aucune couleur complémentaire, n'introduit dans l'œil aucune couleur excitante, et le préserve par conséquent des fâcheux effets produits par le *jaune* et le *rouge*, compléments du bleu et du vert.

C'est pour ces diverses raisons que

les verres, à teinte *enfumée* ou grise, sont généralement préférés aujourd'hui par les oculistes, aux teintes bleues et vertes, pour les verres de lunettes, comme le fait remarquer le Dr Fonssagrives dans son *Dictionnaire de la santé* (1875).

C'est par le même motif que le papier gris doit être préféré au bleu et au vert pour des travaux portant sur des objets rapprochés, comme dans l'écriture, le dessin, la lecture, etc.

Cependant l'emploi du *papier gris*, la *grosse écriture*, l'*encre très noire*, et les *grands caractères* d'imprimerie et de notation musicale sont bien loin d'épuiser toutes les recommandations de l'hygiène oculaire. Ces diverses améliorations, qu'il serait urgent de commencer par introduire dans les écoles, pour sauvegarder les yeux des élèves, si menacés aujourd'hui, devront être complétées par d'autres réformes relatives à la *nature*, à la *quantité*, à la *direction*, à la *répartition* et à l'*immobilité* de la lumière, ainsi qu'à la *distance* des objets, à la rapidité des *mouvements* de l'œil, etc., etc.

L'exposition détaillée de ces nou-

velles règles positives et négatives réclamerait encore bien des pages. Nous nous contenterons aujourd'hui de résumer les principales dans les recommandations suivantes :

Des yeux d'une force moyenne, et à plus forte raison des yeux délicats, actuellement ou antérieurement malades, devront éviter autant que possible :

1° La *lumière artificielle;*

2° Les *veilles* prolongées, que l'Ecole de Salerne et tous les oculistes considèrent comme la cause morbide la plus redoutable;

3° Une lumière *trop vive* ou *insuffisante;*

4° Le *passage* fréquent de la lumière à l'obscurité et réciproquement;

5° Les *oscillations* ou les mouvements de la lumière;

6° Ses *variations* d'intensité pendant le travail;

7° Une lumière venant de *deux côtés* à la fois, ou rayonnant d'un point *plus bas* que le niveau de l'œil;

8° Une *distance* insuffisante entre l'œil et l'objet;

9° Le *mouvement trop rapide des yeux* pendant la lecture des caractères typographiques ou des notations musicales;

10° Le *mouvement des objets* que l'on fixe (lecture en voiture, à cheval ou en marchant, etc.);

11° On devra encore se tenir en garde contre la tentation de la vanité, du plaisir ou du besoin, à l'endroit des *lunettes*, monocles, binocles, verres colorés, verres grossissants, etc., et ne recourir à ces divers artifices de l'*optique*, que sur la recommandation formelle d'un oculiste habile et expérimenté;

12° Enfin on ne sera pas moins en garde contre les promesses fallacieuses de l'empirisme vulgaire et de la pharmacie savante, et l'on n'aura recours aux moyens médicaux qu'après avoir épuisé toutes les ressources de l'*hygiène générale* et de l'hygiène *oculaire*.

On peut le dire sous la double autorité de la théorie et de l'expérience, ceux qui se conformeront, dans la me-

sure du possible, aux diverses recommandations de ces deux hygiènes, se préserveront sûrement de la plupart des maladies aiguës et chroniques qui affligent, avec une intensité croissante, la génération contemporaine.

Et si l'ignorance et l'incurie des parents et des maîtres ont laissé atteindre les enfants par les causes morbides, ou les ont exposés à leur action, ils trouveront souvent, dans l'observation de ces mêmes règles, un moyen d'adoucir le mal, d'en arrêter les progrès et quelquefois de le guérir, sous la double influence de la nature médicatrice et d'un milieu hygiénique.

NB. Ce fragment est extrait d'un cours d'*hygiène oculaire* donné par l'auteur, en 1856, à l'Hôtel-de-Ville de Lausanne, au bénéfice des inondés des bords du Rhône dans le midi de la France. Il a été reproduit par plusieurs journaux suisses et étrangers, et a été développé dans deux séances de la Société d'hygiène, en 1876.

LES JARDINS D'ÉCOLE

OU LA

GYMNASTIQUE PRODUCTIVE

et l'abandon des campagnes.

L'homme moderne surmène son cerveau et ses nerfs, en laissant ses muscles inactifs, ce qui le fait rapidement glisser sur la pente de la maladie physique, et des nombreux désordres intellectuels et moraux qui en sont trop souvent la conséquence.

Ce grave avertissement est répété depuis un siècle par les médecins les plus éminents de tous les pays. Tissot de Lausanne, Hufeland de Berlin, Devay de Lyon, Ribes et Fonssagrives, de Montpellier (1), Morel et Bouchut de Paris, Graham et Trall, en Amérique, Roth et Nichols, en Angleterre, Coindet, Guillaume, Castella, Borel, en Suisse, etc., etc., ont fait toucher du doigt cette double plaie, qui grandit chaque jour en rayonnant des

(1) *De la régénération de l'espèce humaine* par l'hygiène de la famille, conférence faite à Montpellier en 1867 par le Dr Fonssagrives, professeur à la faculté de médecine de cette ville.

villes dans les campagnes, savoir la prédominance nerveuse ou le *nervosisme*, et l'affaiblissement progressif de la vie et de l'*activité musculaires*.

Ils en ont aussi unanimement indiqué les *remèdes*, en en signalant les principales *causes*, parmi lesquelles nous mentionnerons ici, car ces causes sont généralement oubliées, quand elles ne sont pas inconnues :

Les *unions* et les *mariages* condamnés par l'hygiène ;

Les *études prématurées* ;

Les travaux *intellectuels* en disproportion avec les forces ;

Les *désordres* relatifs aux mœurs ;

Le *mauvais régime* (aliments et boissons) ;

L'insuffisance des *exercices corporels ;*

Les *veilles prolongées*, avec leur accompagnement ordinaire du *lever tardif ;*

Les *mauvais milieux* moraux et matériels, etc., etc.

En attendant que les autorités législatives et scolaires veuillent bien diriger leur attention de ce côté, et comprendre enfin l'étendue du mal et l'urgence d'y opposer des remèdes efficaces, indiquons aux parents et aux amis du bien public un moyen d'atténuer la gravité et de diminuer l'extension de ce mal.

Ce moyen a déjà été appliqué avec succès, mais d'une manière trop restreinte, et dans des conditions de salubrité insuffisante. Nous voulons parler de la *gymnastique aux appareils* et aux engins, dans des locaux fermés, et de la *gymnastique de chambre*.

Ces divers exercices musculaires, qui, du reste, ne sont pas toujours sans danger, rendent les plus grands services à tous les âges, particulièrement à la jeunesse scolaire habituellement surmenée du côté du cerveau et des nerfs. Mais il y aurait encore mieux à faire, car ces deux espèces de gymnastique sont loin d'épuiser tous les avantages physiques et moraux que l'on peut attendre des *exercices musculaires* à tous les âges, et surtout pendant l'enfance et la jeunesse. Il en est d'autres encore plus féconds que l'on oublie ou que l'on dédaigne et qui peuvent donner de meilleurs résultats.

Ce sont les exercices exécutés en plein air, au sein de la nature, et sur cette nature elle-même.

Tous les médecins sont d'accord sur les avantages *hygiéniques* et souvent *thérapeutiques* de l'activité agricole, surtout pendant l'enfance et la jeunesse.

Tous les moralistes reconnaissent les bons effets de ces exercices corporels, au milieu de la nature, sur les facultés intellectuelles, les idées, les sentiments et les passions (1).

Tous les économistes placent la *produc-*

---

(1) Les *passions charnelles* et les *désordres psychologiques* se développent avec tant d'intensité dans toutes les classes de la population, et particulièrement dans la jeunesse ; il y a, dans tous les pays, un tel débordement d'immoralité privée et publique, qu'on ne saurait négliger, sans être coupable envers la société, un des moyens les plus efficaces de combattre ce mal.

tion agricole à la base des autres productions de la richesse sociale, et par conséquent de la distribution, de la circulation et de la consommation de cette même richesse.

Enfin, tous les philosophes qui ont exploré les fertiles domaines de l'anthropologie et des sciences naturelles, ont constaté les heureuses influences de ce genre d'activité pour prévenir, atténuer ou guérir un grand nombre de désordres du corps et de l'âme.

Voilà certes assez de motifs pour attirer sérieusement l'attention des parents, du personnel pédagogique et des autorités législatives et scolaires, sur l'urgence de faire pénétrer le *goût des travaux agricoles* dans les jeunes générations.

Car l'économie sociale s'alarme à bon droit de la *désertion croissante des campagnes* et de l'*encombrement* progressif des villes, double cause du renchérissement de la vie matérielle et par conséquent de misère physique et morale, sous le chaume du village comme autour des demeures somptueuses des grandes cités.

Laissant ici de côté les moyens *politiques*, *législatifs* et *économiques* (1) de ré-

(1) Mentionnons cependant les tentatives qui pourraient être faites dans le sens de *Familistères agricoles*, plus ou moins semblables au *Familistère* de Guise, qui fonctionne avec tant de succès depuis 17 ans; (voir les *Solutions sociales* par M. Godin, fondateur de cette remarquable institution; 1 vol. de 655 pages, avec de nombreuses gravures, chez Guillaumin, à Paris, 2e édition, 1871-73. Edition in-8o, 10 fr. — Edition in-12. 5 fr. Résumé en nouvelle orthographe, chez les libraires de Lausanne, fr. 0,50).

veiller et de propager ce goût du travail agricole et de la vie des champs, donnons un aperçu des immenses ressources que fournirait l'*éducation* privée et publique pour atteindre ce but si désirable.

L'une des innovations les plus capables de produire ce résultat serait l'annexion d'un jardin, d'une étendue suffisante, à toutes les écoles primaires et secondaires.

Frœbel a créé les *jardins d'enfants;* il faut maintenant organiser les *jardins d'école.*

Remarquons bien qu'il ne s'agit pas ici de concurrence aux écoles d'agriculture ou d'enseignement de la botanique savante, mais de *travail en plein air* et de *travail utile* au physique et au moral des élèves.

Un semblable jardin leur rendrait déjà de grands services alors même qu'ils n'y feraient autre chose que d'y brouetter de la terre, d'y creuser des puits, d'y élever des monticules, d'y construire des cabanes et des cloisons, d'en ratisser les allées, d'en arroser les légumes, de donner la chasse aux parasites végétaux et animaux, etc., etc.

Mais il y aurait plus et mieux que cela à faire, sans aucune difficulté sérieuse, et même avec profit pour la fécondité du sol et l'augmentation de ses produits.

Ce serait d'ajouter, à ces premiers exercices, des travaux se rapportant directement à l'*horticulture pratique* (labours, amendements, assolements, semailles, greffes, récoltes et conservation des fruits et des graines, signalement et destruction des plantes et des animaux nuisibles, per-

fectionnement et multiplication des plantes utiles, etc., etc.)

On pourrait, suivant les cas et les circonstances locales, y ajouter encore la construction de vases en terre glaise, de caisses à fleurs, de bancs et de tables rustiques, de pavillons, de divers instruments de jardinage, de petites machines mues par des courants ou des chûtes d'eau, des moulins à vent mettant en mouvement diverses pièces, etc., enfin, des cages, des poulaillers et des pigeonniers, pour l'apprentissage des soins à donner aux oiseaux utiles et aux animaux de basse-cour.

Afin de solliciter, par le stimulant de la *propriété*, l'activité soutenue des élèves, on pourrait leur distribuer à chacun un petit carré de terrain qu'ils cultiveraient sous la direction du maître, et dont ils pourraient consommer, vendre ou échanger les produits.

Le *jardin commun* leur révélerait les avantages du travail collectif ou de la coopération bien ordonnée, et les *jardins particuliers* les initieraient à la pratique de l'échange, de l'épargne, du respect de la propriété d'autrui, et même de l'assistance mutuelle en cas de maladie ou d'absence forcée de l'un des jeunes travailleurs. [1]

Ces *jardins d'école* s'établiraient à très

[1] La baronne de Marenholtz cite de nombreux exemples, dans son histoire des *jardins d'enfants*, de jeunes élèves qui cultivaient avec empressement les petits jardins de leurs condisciples absents ou malades.

peu de frais dans les campagnes et dans les petites villes, où le terrain n'a pas encore atteint des prix élevés. La plupart des communes possèdent du reste assez d'emplacements convenables pour ces établissements, et le concours financier des parents, de l'Etat et des amis du bien public ne leur ferait pas défaut, s'il leur était nécessaire pour leur installation et pour l'achat de leur modeste mobilier.

Le jour où l'on voudrait généraliser, dans un pays, les bienfaits de ces *exercices horticoles*, il serait nécessaire d'organiser, dans les écoles normales, un enseignement pratique, au moyen d'un vaste jardin où les futurs instituteurs iraient s'initier aux applications les plus usuelles de la botanique, tout en se plaçant eux-mêmes au bénéfice des avantages sanitaires et moraux de ces exercices en plein air.

Mais en attendant que l'Etat se décidât à encourager cette utile réforme, les communes et même les particuliers pourraient l'entreprendre en divers pays avec toute chance de succès. Le canton de Vaud, maintenant en possession d'une bonne école d'agriculture, et riche en hommes experts en matière d'horticulture pratique, serait dans d'excellentes conditions pour réaliser cette innovation féconde, qui serait bientôt imitée par les pays voisins, et dont il aurait l'honneur d'avoir pris l'initiative.

C'est cette idée qui nous a fait prendre la plume, et qui nous engage même aujourd'hui à faciliter l'essai de cette innovation éducative, en mettant gratuitement à la disposition d'un horticulteur qualifié

un terrain convenable, situé aux abords immédiats de la ville, afin que l'institution soit à la portée des élèves des écoles. [1]

Cette expérience, d'abord commencée sur une très petite échelle et seulement avec des jeunes gens, pourrait prendre ultérieurement des proportions moins restreintes, et s'appliquer aussi aux jeunes filles, dont le système nerveux et l'état de santé ne réclament pas moins impérieusement les *exercices en plein air*, et la gymnastique attrayante de l'horticulture.

Remplacer les gammes chromatiques énervantes et la gymnastique *oculicide* du clavier par la culture d'un parterre aux fleurs brillantes et parfumées ; remplacer la *prestidigitation* enfiévrée de la musique à la mode, dans un air confiné ou impur, à une lumière artificielle, et pendant des heures dérobées au sommeil, par un *exercice harmonique* de tous les muscles du corps, sous les rayons vivifiants du soleil matinal, ou sous des ombrages riches d'ozone et d'oxigène, quelle permutation avantageuse, quelle récolte de santé physique et morale substituée à des probabilités de fatigue oculaire, de désordres nerveux et de maladies de toutes les sortes !

Aussi peut-on dire que si les *exercices horticoles* sont très désirables pour les jeu-

---

[1] Ces récréations instructives et hygiéniques auront lieu dans la campagne des *Charmettes*, sur l'emplacement du *jardin d'enfants* fondé en 1860, et de l'*école vocationnelle*, organisée en 1873, par l'auteur de ces lignes. Les exercices auront lieu sous la direction d'un horticulteur expert et praticien.

nes gens, ils sont urgents pour les jeunes filles des écoles de tous les degrés.

Espérons donc que la presse de tous les pays fera bon accueil à cette idée, et que les parents et les maîtres sauront s'entendre pour en faire bientôt de nombreuses applications dans les écoles privées et publiques de l'un et de l'autre sexe ! Tous les *progrès éducatifs* sont féconds ; celui qui vient de nous occuper ne sera pas le moins riche en résultats hygiéniques, moraux et sociaux.

LES RÉFORMES URGENTES

CRÉATION DE DÉPARTEMENTS

OU

DE MINISTÈRES DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Nous tournons aujourd'hui dans le cercle vicieux des *deux santés* du corps et de l'âme, profondément altérées par la famille et par l'école; faisant rayonner à leur tour leurs altérations morbides sur les institutions *politiques*, *économiques*, *sociales* et *religieuses*; lesquelles réagissant ensuite sur ces deux causes originelles, augmentent le mal primitif, qui aggrave encore le mal dérivé, et ainsi de suite, dans une fatale rotation pathologique.

Comme dans l'enfer du Dante, ces entrelacements de spirales nous feront descendre toujours plus avant dans le gouffre, si nous laissons toujours tourner la roue de ces engendrements successifs.

Mais il existe heureusement une rotation en sens inverse, c'est-à-dire un *cercle fécond* de biens individuels et sociaux, physiques et psychologiques, se produisant et se favorisant les uns les autres.

C'est à cette roue qui tourne du côté du bien, qu'il faut appliquer sans retard toute la force de nos bras, pour arrêter celle qui tourne du côté du mal.

C'est à ces réformes qu'il faut courir, si l'on veut enrayer le mal individuel et le mal social.

Voici l'énumération des plus importantes :

1° Les *réformes éducatives*, comprenant tout ce qui se rapporte à la question des *mariages*, aux *jardins d'enfants*, aux écoles *intégrales*, aux écoles *vocationnelles*, et à la recherche des sujets distingués pouvant faire espérer la découverte de talents supérieurs ou de véritables génies ;

2° Les *réformes médicales*, comprenant la rétribution des médecins par l'Etat, avec une organisation indépendante et autonome (1), et la subordination du traitement pharmaceutique à l'hygiène thérapeutique ou à la physiatrie ;

3° Les *réformes diététiques ou alimentaires*, comprenant les sociétés de *tempérance* (2) et les différentes variétés de *végétarisme* concernant l'exclusion plus ou moins complète des aliments tirés du règne animal (3).

4° Les *réformes économiques*, c'est-à-dire les sociétés de consommation, de production, de crédit, de libre échange, d'as-

---

(1) Voir l'ouvrage important du Dr Combes, ouvrage cité (page 106).

(2) Les *teetotaller* s'abstiennent de toute boisson énivrante.

(3) Voir les publications de Graham, Alcott, Trall, Smith, Dock, Hahn, Gleïzès, Niemeyer, Thiele, Méta Welmer, etc., etc.

surance mutuelle, d'éducation coopérative, de cohabitation, etc. (*)

5° Les *réformes politiques*, portant sur l'extension progressive du suffrage électoral, sur les conditions d'*âge*, de *moralité* et de *capacité* nécessaires pour l'exercer, et sur les moyens de substituer la *représentation proportionnelle*, mesure de justice et gage de paix sociale, à l'oppression des minorités par les majorités, injustice criante, source de haines, de déchirements et de guerres civiles ;

6° Enfin les *réformes morales et religieuses*, ayant pour objet l'accord de la religion et de la science, de la foi et de la raison, des dogmes et de la conscience ; et, séparant avec grand soin les vérités démontrées et les hypothèses, les illusions du mysticisme et les aspirations légitimes de l'âme humaine ; combattant le matérialisme, le fatalisme, le scepticisme métaphysique, et couronnant la morale naturelle par les croyances de la philosophie spiritualiste.

Toutes ces réformes sont pressantes, dans l'état actuel de la société. Mais il en est une qui se trouve tout particulèrement dans ce cas, à cause de ses nombreux rapports d'influence sur toutes les autres ; c'est la réforme complète du régime sanitaire actuel, ou l'organisation de *dicastères spé-*

(*) Voir, sur ce dernier point, les remarquables publications de M. Godin, fondateur du *Familistère* de Guise, argument éloquent en faveur de cette réforme économique et sociale.

ciaux s'occupant exclusivement de tout ce qui se rattache à la santé publique.

Limité par le cadre de ce travail, nous ne planterons ici que quelques jalons, renvoyant à une publication ultérieure, de plus amples détails sur la question.

S'il est vrai, comme l'a dit le centenaire Fontenelle que « la santé est l'*unité* qui » fait valoir tous les zéros de la vie, » quel nom faudra-t-il donner à la sottise contemporaine qui ne trouve des jambes que pour courir après les zéros, et qui ne s'occupe de ces précieuses unités que pour les acheter fort cher à ceux qui les vendent, sans même être jamais sûrs de la livraison de la marchandise ?

Si cette sottise est tolérable chez les individus, qui sont libres d'être fous, tant qu'ils ne font aucun mal aux autres, elle n'est plus admissible dans les pouvoirs publics, et dans leur centre commun , l'Etat. Les mêmes motifs de sécurité et de protection publiques qui ont fait créer des dicastères spéciaux pour la police, pour la guerre, pour l'agriculture, pour le commerce, pour l'instruction, pour la justice, etc., ces mêmes motifs existent, et plus impérieux encore, par rapport à la santé générale.

Malgré cela, rien de complet, rien de suffisant, n'a été fait dans aucun pays. On a créé, dans quelques centres de population, des *Conseils d'hygiène*, souvent très peu compétents, peu ou point rétribués, sans direction unitaire, sans rapports les uns avec les autres, prenant quelquefois des

mesures sanitaires contradictoires, et s'occupant avec plus de zèle de la santé du bétail que de celle des hommes. (*)

Il est temps de sortir de cette léthargie, qui laisse trop beau jeu aux maladies, aux exploiteurs et aux charlatans et de protéger la *santé publique* par une organisation sérieuse, complète, capable d'enrayer la dégénérescence partout signalée, et de préparer une vie moins misérable aux générations futures.

Or ce but ne pourra être atteint que par la création de *départements* ou de *ministères spéciaux*, pour centraliser, agiter et résoudre les innombrables questions qui se rapportent à la *santé publique*.

Pour démontrer en même temps l'importance sociale et l'urgence de cette institution, donnons un rapide aperçu des objets dont elle aurait à s'occuper, et des réformes qu'elle aurait à accomplir :

1° *Réorganisation des études médicales*, dans le sens d'une plus large place accordée aux sciences physiques et naturelles, à l'anthropologie, à la psychologie et aux influences réciproques du physique et du moral ; suppression de la connaissance obligatoire du grec et du latin (*) ; prépon-

---

(*) En France, les *Conseils de salubrité* se succédèrent lentement (Paris, 1802, — Lyon, 1822, — Marseille, 1825, — Lille et Nantes, 1828, — Rouen et Bordeaux, 1831, puis Toulouse, Versailles, etc.) jusqu'en 1848, où fut créé le Conseil supérieur de santé, destiné à leur servir de centre et de lien.

(*) Cette suppression des langues mortes dans les examens qui conduisent au doctorat est une

dérance croissante accordée à l'hygiène prophylactique et à l'hygiène thérapeutique sur les traitements traditionnels de la polypharmacie ; stage obligatoire des jeunes docteurs dans un hôpital, ou auprès d'un praticien qualifié, etc. ;

2° *Organisation hygiénique* de toutes les écoles, depuis les salles d'asile jusqu'aux universités (locaux, mobilier, programmes, cours, conférences, gymnastique utile, etc.) ; surveillance sanitaire sérieuse de tous ces établissements ; inspections fréquentes par des délégués de l'autorité centrale, et publication de leurs rapports dans des bulletins ou dans des journaux pédagogiques ; encouragements et subsides aux *écoles de santé* existantes, et, au besoin, création aux frais de l'Etat, de ces utiles institutions ;

3° *Création de Conseils d'hygiène* plus nombreux, plus actifs, mieux rétribués, et possédant une compétence et une autorité plus étendues, en vue d'une application efficace de la police sanitaire dans les villes et dans les campagnes ;

4° *Institutions de chaires spéciales* pour représenter les nouvelles pratiques médicales en possession d'une certaine notoriété, comme l'*homœopathie*, la *physiatrie*, le *magnétisme* minéral, animal et humain, le *régime végétarien*, l'*électrothérapie*, etc., afin de provoquer des débats scientifiques et des comparaisons cliniques, entre ces di-

---

heureuse innovation, réalisée depuis peu à l'Université de Genève. C'est un exemple qui honore cette université et qui mériterait de trouver partout des imitateurs.

vers systèmes médicaux et la médecine traditionnelle ou orthodoxe ;

5° Mission donnée à des hommes compétents de réunir des matériaux de *topographie*, de *géographie* et de *statistique médicales*, matériaux qui manquent aujourd'hui pour un grand nombre de localités, ou qui sont fournis par des médecins intéressés à y attirer des malades. La *climatologie* et les circonstances *géologiques* jouent un si grand rôle dans la production, dans la guérison, et dans la préservation de certaines maladies, qu'on ne saurait s'occuper trop activement de cette branche encore si peu avancée de l'art médical ;

6° *Surveillance sérieuse de la verification des décès*, dans les villes et dans les campagnes, afin de prévenir les inhumations prématurées, moins rares qu'on ne le croit généralement, d'après le témoignage des nombreux médecins qui se sont occupés spécialement de cette question. (*) La science ne possédant encore aucun *signe certain de la mort*, car le prix de 2000 fr. proposé par l'Académie de médecine de Paris, depuis 1869, n'a été décerné à aucun candidat, on comprend l'impérieuse nécessité d'entourer les inhumations de toutes les garanties et de toutes les précautions les plus rassurantes et les plus sérieuses.

(*) Voir les ouvrages des docteurs Londe (1854) ; Lenormand (1843) ; Josat (1854) ; Bouchut (1874) ; Boillet (1876) ; Fonssagrives, Dictionnaire de la Santé (1877), etc., etc.

Or ces garanties sont manifestement très insuffisantes, non seulement dans les pays qui permettent l'inhumation après 24 heures, comme en France, mais encore dans ceux où l'on doit garder les corps pendant 48 heures, comme dans la Confédération helvétique.

Dans ce dernier pays, la ville de Bâle est la seule où *tous* les cas de décès soient soumis à la constatation d'un médecin.

Ces vérifications officielles sont de 97 0/0 à Zurich ; de 95 0/0 à Genève ; de 94 0/0 à Neuchâtel ; de 73 0/0 à Berne ; de 52 0/0 dans le canton de Vaud ; de 36 0/0 dans celui de Fribourg, et seulement de 30 0/0 et de 25 0/0 dans les cantons du Valais et d'Uri.

Si l'un des pays les plus avancés de l'Europe présente aussi peu de garanties contre les *inhumations prématurées*, que faut-il penser des autres, surtout de ceux où le dernier soupir n'est séparé de la tombe que par l'intervalle de 24 heures ?

7° Si l'Etat doit veiller à ce qu'on n'enterre pas des citoyens vivants, il ne doit pas être moins attentif à ce qu'on ne les envoie pas au cimetière, réellement tués par des *aliments*, des *boissons* et des *médicaments altérés* ou *falsifiés*. Les fraudes commerciales ont pris en effet une telle extension dans la plupart des pays, que les médecins et les chimistes ont rempli des centaines de volumes de ces empoisonnements alimentaires, dont ils sont loin,

d'ailleurs, de connaître le véritable chiffre. (*)

8° En réunissant tous les documents des *Conseils d'hygiène*, tous les matériaux recueillis par ses *statistiques*, et toutes les lumières de ses professeurs et de ses médecins les plus experts en hygiène, le ministère dont il s'agit pourrait publier, chaque semaine, un *journal populaire*, d'un prix accessible à tous, et distribué gratis à toutes les communes et à toutes les écoles du pays. Ce serait un véritable *Moniteur de la santé publique*, où des hommes compétents et désintéressés renseigneraient les populations sur les diverses *causes* des maladies, suivant les saisons, les climats, les âges, les sexes, les professions, les circonstances locales, etc.; leur indiqueraient les meilleurs moyens de *prévenir* et de combattre ces causes, et les mettraient en garde contre les supercheries et les exploitations des charlatans.

Ce journal aurait encore l'avantage de signaler au public des ouvrages d'une haute importance, qui servent aujourd'hui de pâture aux souris dans les galetas des libraires et les succursales des bibliothèques.

(*) Michel Chevallier a réuni plus de trois mille falsifications dans les deux gros volumes qu'il a publiés sur la matière, et il déclare qu'il est loin d'être initié à tous les secrets de ces manœuvres criminelles. Il signale, entre autres, 6 falsifications pour le sucre ; 6 pour l'huile d'olive ; 10 pour le beurre ; 18 pour le lait ; 20 pour le pain ; 24 pour la farine ; 28 pour le chocolat ; 30 pour le vin ; 32 pour le café, etc.

9º Une revue complète de toutes les mesures d'administration et de police qui rentreraient dans la compétence d'un département de la Santé publique, exigerait, non quelques pages, mais un volume.

Terminons donc ce fragment par une simple table des matières, réduite encore de plus de moitié :

Surveillance des établissements insalubres [1]; des trois espèces de voiries; des canaux de drainage et des égouts; des cimetières; des hôpitaux, des maisons d'aliénés; des casernes; des prisons; des lieux de réunions publiques; des lazarets; des abattoirs, boucheries et charcuteries; des magasins de comestibles; des bains publics; des eaux ménagères; des eaux minérales; des maladies contagieuses; des endémies et des épidémies; de la largeur des rues et de la hauteur des maisons; des logements insalubres; des nouvelles constructions en opposition avec les règlements de police sanitaire; des boulangeries, pâtisseries et confiseries; des brasseries et des fabriques de boissons artificielles; des pharmacies, drogueries et épiceries, etc., etc.

On voit, d'après ce qui précède, que les *ministères de la santé publique* auraient encore plus de besogne sur les bras et plus

[1] La simple nomenclature des établissements insalubres de première, deuxième et troisième classe, remplit seize pages in-octavo du grand *Dictionnaire d'hygiène publique et de salubrité* du docteur Tardieu, de Paris; trois gros volumes, chez Baillère.

de services à rendre que tous ceux qui fonctionnent depuis longtemps dans les pays civilisés.

Quant aux charges financières que ces nouveaux dicastères feraient peser sur les budgets nationaux, elles seraient bientôt diminuées, puis en partie compensées par les économies que ferait l'État sur l'administration des hôpitaux et des prisons; sur les subsides accordés aux malades pauvres; sur les établissements d'orphelins; sur les pensions des veuves de ses employés; enfin sur les dépenses directes ou indirectes se rattachant aux infirmités, aux accidents, aux pensions de retraite et aux diverses maladies d'une partie de son personnel.

D'ailleurs le lien financier qui unit aujourd'hui les Etats et les Eglises s'affaiblit tellement chaque jour dans l'opinion publique, que la *suppression du budget des cultes* ne saurait tarder de mettre à la disposition des gouvernements les sommes nécessaires à ce nouveau service.

Enfin, quand il serait démontré que cette institution imposerait à l'Etat quelques sacrifices momentanés, serait-ce un motif suffisant pour renoncer aux immenses avantages matériels et moraux qui en seraient l'inévitable résultat pour toutes les classes de la population?

En présence du spectacle navrant que présentent tant de familles plongées dans le plus complet dénuement par la maladie ou par la mort de leur chef, malheurs dont les établissements en question restreindraient considérablement le nombre, quel

législateur hésiterait à voter la plus utile et la plus urgente de toutes les dépenses nationales? quel citoyen refuserait de prêter son concours financier à l'amélioration de la *santé publique*, cause certaine d'accroissement du *travail* productif, et par conséquent d'augmentation de richesse individuelle et collective et de prospérité générale?

PENSÉES ET APHORISMES

SUR

l'hygiène et sur la médecine.

D'après la mythologie grecque, Hygie, déesse de la Santé, était fille d'Esculape, dieu de la Médecine, et de Minerve, déesse de la Sagesse.

Ce qui voulait dire sans doute qu'un médecin méritait le nom de sage, lorsqu'il savait résister aux tentations pharmaceutiques, et osait ne traiter ses malades que par l'hygiène.

L'air impur est semé de cadavres microscopiques. A force d'absorber ces morts invisibles, le flambeau de la vie pâlit et s'éteint.

Celui qui boit sans soif et qui mange sans faim,
Va tirer le cordon chez trente médecins ;
Qui lui tirent bientôt celui du dernier train.

L'alcool éteint l'homme et allume la bête.

Faire à la fois des excès de *cervelle* et des excès de *cervelet*, c'est brûler la bougie par les deux bouts et faire marcher sa peau à la rencontre de son squelette.

Mange peu, tu seras ton propre médecin. (1)

A quoi sert de se conserver des poires pour la soif, si l'on n'a pas su, par l'hygiène, se conserver de la soif pour ses poires?

Dans la première moitié de son souper, on mange son insomnie ; et dans la seconde moitié, son sommeil.

Si les hommes sensuels connaissaient les avantages de la *tempérance*, ils seraient tempérants par sensualité.

Il y a des Chinoises européennes qui ont la cervelle si étroite qu'elles n'hésitent pas à préférer de grands cors aux pieds, à de grands pieds au corps.

Le corset fane toutes les fleurs qu'il ne fauche pas.

La plupart des incendies physiologiques commencent par des feux de cheminée.

On mange et l'on boit trop ; on arrose des quartiers de cadavre avec des rivières d'alcool ; le canal s'enflamme, et le feu prend à la maison.

On s'assure très économiquement contre ces genres de sinistres à des *compagnies végétariennes* dont aucune n'a encore fait faillite.

---

(1) Traduction du célèbre calembourg latin : *Modicus cibi medicus sibi.*

Les médecins américains, anglais et allemands ont baptisé du nom de *physiatrie* ou de *médecine naturelle* (1) l'art de prévenir et de traiter les maladies par les seuls agents de l'hygiène, c'est-à-dire par l'*air*, la *lumière*, le *régime*, l'*eau*, l'*exercice*, les *influences morales*, etc. (bains d'air, bains de soleil, alimentation végéto-lactée, nouvelle hydrothérapie, excitation de la peau par les gilets filochés ou à mailles et à nœuds, de coton, de laine ou de soie, etc.)

Si l'on connaissait la moitié des influences de la *quantité* et de la *qualité* des aliments et des boissons sur les divers états du corps, sur les idées, les sentiments et les passions, on viserait leurs passeports avec moins de légèreté à la douane des repas quotidiens, et on ne leur accorderait pas si facilement le droit d'entrée et la permission illimitée de domicile.

Tant que les médecins déjeûneront de nos catarrhes, dîneront de nos névroses et souperont de nos apoplexies, le baromètre de la santé publique sera plus sou-

---

(1) La Suisse possède depuis quelques années deux établissements de *physiatrie*, dans le voisinage de St-Gall. L'un est dirigé par le Dr Dock, dont nous avons souvent signalé le zèle et les travaux, l'autre par M. Théodore Hahn, auteur de nombreux ouvrages sur la matière.

vent dans la région des tempêtes, que dans celle du ciel serein. (1)

Si nous voulons que les médecins nous empêchent de mourir de maladie, commençons par les empêcher eux-mêmes de mourir de faim.

Car ceux qui passent leur vie dans les asiles de la douleur, les pieds dans le sang des blessés et les mains sur les plaies des mourants, ont autant de droits que les médecins de l'âme à la sollicitude du budget de l'Etat.

Le magnétisme humain (2) est une force indéniable qui tantôt soulage, guérit ou aggrave les maux du corps et de l'âme; tantôt les produit chez les bien portants; tantôt ne provoque aucun résultat appréciable.

Ces écarts surprenants résultent des circonstances personnelles du *magnétiseur* et du *magnétisé*, de la nature du *milieu physique* (température, lumière, électricité, pureté ou impureté de l'air, odeurs, éma-

---

(1) Voir pour la justification de cet aphorisme humoristique, le spirituel ouvrage du Dr Combes, publié d'abord dans la *Réforme médicale* sous le pseudonyme de *Franck de Sombec*, et plus tard chez Delahaye (1869), sous le titre de *Médecine et médecins* en France. (1 vol, de 436 p. 4 fr.)

(2) Magnétisme appelé *humain* ou physico-moral, pour le distinguer du magnétisme *animal* ou exclusivement physiologique; du magnétisme *minéral* (aimants), et du magnétisme *terrestre* (méridien géologique, courants interpolaires, etc.).

nations, etc.), enfin de la nature du *milieu social* (assistants sains, malades ou souffrants ; sympathiques ou hostiles, éloignés ou rapprochés, peu ou très nombreux, etc.).

Voilà pourquoi les anciens ne permettaient qu'aux prêtres et aux philosophes médecins, l'emploi d'une arme capable de faire autant de bien et autant de mal.

Voilà pourquoi les modernes agiraient sagement en ne permettant pas au premier venu l'exercice public du magnétisme, et en soumettant la pratique de cet art à des conditions et à des garanties sérieuses de capacité et de moralité.

Alors le magnétisme humain prendrait rang, sous le nom de *biothérapie*, parmi les agents de l'hygiène thérapeutique, et deviendrait la septième colonne du temple de la *physiatrie*. (2)

---

(2) Afin de replacer ce temple sous la double protection d'*Hygie* et d'Esculape, on pourrait emprunter à leur langue les noms de baptême de ces sept colonnes sur lesquelles on lirait alors : 1. *Aérothérapie*. — 2. *bromothérapie*. — 3. *héliothérapie*. — 4. *hydrothérapie*. — 5. *gymnothérapie*. — 6. *psychothérapie*. — *biothérapie*.

L'*électrothérapie* pourrait être comprise dans le magnétisme physique, ou constituer la 8e colonne de la physiatrie.

Enfin si l'on voulait une symétrie parfaite dans tous ces nouveaux vocables chers à nos corps savants, on pourrait remplacer le mot de *physiatrie*, forgé au-delà des mers, par celui de *physiothérapie*, dont la seconde moitié a déjà souvent frappé nos oreilles.

Celui qui sait soigner sa peau,
Se fait oublier du tombeau.

La cuisine actuelle est l'art de faire manger triple, de faire boire décuple, et de centupler les péchés et les folies, en mettant le feu à tous les viscères.

Les tables d'hôtes sont des traquenards qui visent notre santé et notre bourse.

Il faut avoir perdu la *carte*, pour ne pas se réfugier sous son pavillon protecteur.

A moins de se contenter du menu de Pythagore et d'Epicure.

Ou d'avoir les poches pleines du célèbre *pain de Graham.* (1)

Craignez la *fausse-faim* ou l'appétit factice,
Produit par le vermouth, l'absinthe, les épices,
Car, mangeant déjà trop dans son état normal,
L'homme descend ainsi plus bas que l'animal.

Notre sang se fabrique dans trois marmites: celle du foyer, celle du palais et celle de l'estomac. Celui qui avale sans mâcher supprime la seconde, et donne double besogne à la troisième... laquelle s'en venge souvent sur les mâchoires paresseuses, qui n'ont pas fait leur devoir.

---

(1) Voir l'instructive brochure de M. Thiele, chez tous les libraires de la Suisse. 2e édition, 1877. Prix 30 centimes.

PENSÉES ET APHORISMES

SUR

l'éducation

L'idéal pédagogique consiste à faire connaître au jeune âge la précieuse clef qui ouvre toutes les portes des vrais biens et des vrais plaisirs, savoir l'*activité alternée du corps et de l'esprit.*

Relayer le cerveau par les muscles, et les muscles par le cerveau, voilà le grand secret. Hors de cette loi suprême, point de salut.

Les paratonnerres les plus urgents sur le toit de toutes les écoles, sont l'*hygiène*, la *morale* et la *logique*.

C'est peut-être pour cela qu'ils y sont si rares.

Il faut nourrir l'enfance de *raison* et de *sens commun*, afin de préparer, pour l'âge mûr, des évacuations salutaires.

L'éducation aura un jour ses *assolements psychologiques*, comme l'agriculture a les siens.

Mais ce ne sera pas la charrue de la routine qui ouvrira ce sillon.

Si nous voulons éteindre les incendies

du nervosisme, ne les arrosons pas avec l'huile des *études prématurées* et des *programmes pléthoriques*.

L'inoculation dogmatique avant l'âge de raison, est un guet-à-pens intellectuel qui produit trois sortes de désordres cérébraux, la *superstition*, l'*hypocrisie* et le *scepticisme*. (1)

Les enseignements contradictoires ou irrationnels font loucher l'intelligence, comme les rayons opposés font loucher les yeux.

Voilà pourquoi le *strabisme intellectuel* est si florissant de nos jours.

L'éducation actuelle est riche de pailles et pauvre de poutres. Les *détails* la tuent.

Elle aurait grand besoin de se retremper dans un bain philosophique, pour renouer connaissance avec les grandes lignes et avec les idées générales.

Assainissons l'école en drainant les marécages de l'orthographe greco-latine, pour en faire écouler toutes les lettres stagnantes.

L'astronomie est la véritable porte de la religion. On monte plus sûrement vers Dieu par le tube des télescopes, que par l'échelle des hypothèses théosophiques.

---

(1) Michelet en ajoute un quatrième qu'il appelle l'*entorse au cerveau*. (Nos fils, p. 147.)

Une pluie d'étoiles dans les cerveaux noirs, y fait plus de lumière qu'une pluie de dogmes irrationnels.

Enseigner la religion avant la morale, c'est planter un arbre les racines en l'air.

Les *mots* sont un des grands maux de l'éducation contemporaine.

Le perroquet est son idéal, et l'art de parler pour ne rien dire ou pour déguiser sa pensée, est sa grande préoccupation.

C'est le fond qui manque le plus.

En toutes choses, mais en éducation surtout, il serait plus facile d'arracher les oreilles de la routine que de les lui faire ouvrir.

L'estomac est indépendant, non de la tête, mais du chapeau.

De même la loi morale est indépendante, non du législateur appelé Dieu, mais des errements et des hypothèses sur Dieu.

Oublier ce rapport dans l'enseignement religieux, c'est ouvrir, à deux battants, la porte du scepticisme.

Enseignons à la jeunesse et à l'âge mûr que les *bonnes œuvres* sont la seule monnaie qui aura cours au-delà du tombeau.

L'arme qui tuera le plus sûrement la guerre, c'est *l'arbitrage.*

Le fer sur lequel se forgera le mieux cette arme, c'est l'enclume de l'école.

Habituons l'enfant à semer le double travail des *muscles* et du *cerveau*. Il récoltera une riche moisson des deux santés, et ne traînera jamais le boulet de l'ennui, d'une oisiveté à l'autre.

L'enfant qui se lève à l'aurore, (1)
Et qui de bonne heure est au lit,
Trouvera santé, force, esprit,
Joie, richesse et cent biens encore;
Surtout s'il croit à Pythagore,
Patron des végétariens,
Et s'il laisse les médecins
Ouvrir la boîte de Pandore,
Dans l'usine des pharmaciens.

Les sauvages tatouent leurs muscles. Les civilisés tatouent les cervelles de leurs enfants. Les premiers sont moins fous que les seconds, lesquels sont coupables par dessus le marché. (2)

Montrons à la jeunesse les pas du *progrès* dans l'histoire, afin de diminuer le nombre des fanatiques du passé, qui n'osent pas même aventurer un pied hors des pantoufles de leurs aïeux.

L'orthographe gréco-latine est un large fleuve qui arrête, sur la route de l'instruction, tous ceux qui n'ont pas de quoi payer le bac, ou qui s'y noyent en le traversant à la nage.

---

(1) Homère disait : l'Aurore aux doigts de rose. Les Allemands, plus positifs, disent : *l'Aurore à la bouche d'or*. — *Morgenstund hat Gold im Mund.*

(2) Les anciens étaient plus sages quand ils disaient : *Maxima debetur puero reverentia.*

Les *néographes* ont construit sur ce fleuve des séries de ponts, sans droits de péage.

Mais les moutons de Panurge continuent à payer et à se noyer.

Faisons redire, sans cesse, à tous les échos de l'école et du foyer que nous ne sommes pas dans ce monde pour nous entredévorer comme des bêtes féroces, mais pour livrer bataille aux désordres de la nature animée et inanimée, en nous et hors de nous. (1)

Voilà la guerre offensive et défensive pour laquelle il faut armer les bras et les cerveaux du jeune âge.

Voilà les vrais ennemis, contre lesquels il faut faire marcher des bataillons et des armées, d'un pôle à l'autre pôle, sur toute l'étendue de la planète où nous sommes emprisonnés.

Archimède ne demandait qu'un point d'appui pour soulever le monde physique.

Le levier de l'éducation soulèvera le monde moral lorsqu'on prendra pour point d'appui la *véritable anthropologie*, c'est-à-dire les lois de la *physiologie*, de la *psychologie* et de leurs rapports.

---

(1) Maladies, animaux nuisibles, tempêtes, inondations, stérilité, miasmes pestilentiels, cataclismes géologiques, désordres météorologiques, etc., etc.

PUBLICATIONS DE M. RAOUX

de 1845 à 1878

A — Philosophie et religion.

De la destinée de l'homme d'après les lois de sa nature. Morale, Déisme et vie future ; in-8 de 292 pages, Paris 1845. Le bien et le mal — le bonheur et le malheur — l'immortalité de l'âme démontrée par la philosophie et par l'histoire.

Qu'est-ce que la philosophie et à quoi sert-elle? ou encyclopédie de cette science (psychologie, logique, morale, théodicée, esthétiques, histoire) et aperçu de son influence sur l'éducation, le droit, la politique et le socialisme, l'histoire, les religions, la littérature et les sciences physiques et naturelles. (Cours donnés à l'Académie de Lausanne de 1846 à 1861.)

Etude sur la *philosophie italienne.* Le nouvel éclectisme (la Liberté de penser, 1849).

Philosophie de l'éducation (bulletin de l'Institut genevois).

Organisation de la religion naturelle pratique. (La *Libre conscience,* 1870.)

Le théisme philosophique et le théisme chrétien. (Alliance libérale de 1875 et 1876.) Patrice Larroque et Félix Pecaut, Jules Levallois, Parker, Pierre Leroux, Jean Raynaud, etc.

B — Education.

Des écoles vocationnelles, faisant suite aux Jardins d'enfants et préparant aux écoles spéciales (1873). Examen de la *théorie de l'éducation naturelle et attrayante* de Victor Considérant (1855).

De la réforme pédagogique basée sur les lois de l'anthropologie et de l'hygiène (août 1856).

Des *études prématurées* et de leurs conséquences physiques, intellectuelles et morales. (La Libre recherche, mars 1857.)

De la réforme pédagogique par des associations de pères de famille (idem, août 1857).

Notices sur les Jardins d'enfants et sur leurs avantages hygiéniques, intellectuels et moraux, 1859.

L'éducation nouvelle ou la méthode de Frœbel, et les Jardins d'enfants en Allemagne, en Suisse, en Italie, en France, etc. Revue mensl[le]. Première année 1861-1862, in-8 de 200 pages.

De la réforme éducative, de Frœbel, considérée dans ses matériaux, ses principes, sa méthode et ses résultats, in-8 de 92 pages, 1862. Jardins d'enfants en Europe et en Amérique. Ecoles normales de l'Allemagne.

Orthographe rationnelle ou *écriture phonétique*, moyen d'universaliser rapidement la lecture, l'écriture, la bonne prononciation et l'orthographe, et de diminuer le prix des journaux et des livres. In-12 de 316 pages; prix, 2 fr. 1865-1866.

Aperçu historique — Vices de l'orthographe actuelle — Conséquences intellectuelles, sociales et internationales — Avantages de la réforme orthographique. Préparation d'une langue internationale ou universelle.

C — Hygiène et médecine.

Résumé analytique de l'*hygiène des familles*, par le Dr Devay, de Lyon; de l'*hygiène thérapeutique*, par le Dr Ribes, de Montpellier; de l'*hygiène scolaire*, par le Dr Guillaume, de Neuchâtel; du compendium d'*électricité médicale*, par le Dr Van-Holsbeck; des conférences des Drs Dunand et Barnaud.

Les deux hygiènes (prophylactique et thérapeutique), 1875.

La médecine et les médecins en France, par le Dr Combes, de Paris. Résumé de cette réréforme médicale, 1872.1875.

Hygiène et magnétisme. — Opinion de Hegel et de Charles Fourier sur le magnétisme — Société de magnétisme de Lausanne. Cours de 1872. (Journal *Le Magnétiseur*, publié par M. Lafontaine : 1869-70-71-72.)

Portée morale et sociale de la médecine naturelle ou *de la physiatrie*, introduction à la conférence donnée à Lausanne, en 1876, par le Dr Dock, de St-Gall.

De l'alimentation tirée du règne végétal ou du régime pythagorique, par M. T. Résumé d'un ouvrage inédit, 1876.

Aperçu historique sur la Société d'hygiène de Lausanne, de 1874 à 1877. Son règlement et le catalogue de sa bibliothèque.

Le tocsin des deux santés, fragments sur l'*hygiène* et sur l'*éducation* du corps et de l'âme, avec des pensées, des aphorismes et de nombreuses indications bibliographiques. (Mariages; écoles de santé ; hygiène oculaire. Ministère de la santé publique ; physiatrie ; végétarisme, etc.) — Librairie Imer et Payot, à Lausanne, et chez l'auteur, place Montbenon ; prix, 1 fr.

D — Economie sociale et politique.

Des sociétés mutuelles de consommation et de leurs avantages économiques, hygiéniques et moraux — Sociétés de Grenoble, Lausanne, Vevey, Genève, Zurich, Lucerne, Berne, Saint-Gall, la Chaux-de-Fonds et Sainte-Croix. 1 vol. in-12, 1858 ; prix, 1 fr. 25.

Le palais social ou le *Familistère de Guise*, et ses avantages économiques, sanitaires, moraux et éducatifs, ouvrage imprimé en nouvelle orthographe, avec une lithographie représentant le Familistère. 1872 ; prix, 50 cent.

La Cité des familles, projet de construction aux abords de Lausanne — Avantages économiques, sanitaires, moraux et éducatifs — Objections et réponses. In-8, avec une lithographie ; 1875.

Du suffrage universel et de la réforme électorale en France, 1875.

Résumé analytique de la *Révolution*, par QUINET (1873) ; de la *Guerre et des armées permanentes*, par Patrice LARROQUE (1875) ; de l'*organisation du gouvernement républicain*, par le même (1874) ; des lettres à Lamartine, par E. PELLETAN (*Le monde marche*) ; du *Progrès*, par Edmond About ; de *l'art d'être malheureux*, par Alph. KARR (1877), etc.

A l'occasion de ces divers travaux se rapportant à des sujets d'intérêt public, l'auteur a reçu, de la Suisse et de l'étranger, de nombreux témoignages d'approbation et d'encouragement (lettres autographes de notabilités contemporaines, titres, diplômes, etc.). Les trois derniers lui sont venus d'Italie, et consistent dans les diplômes de membre honoraire : de la *Société promotrice des Jardins d'enfants* en Italie (1872) ; de l'*Association nationale des sciences et des arts* de Naples, avec médaille d'argent (1874), et de la *Société coopérative d'éducation populaire* de Milan, sous le patronnage du prince de Carignan, diplôme accompagné d'une médaille d'or (1874).

TABLE ALPHABÉTIQUE

Pages.

P

R

S

T

U

V

W

Y

Z